

LES SERVICES DE VACCINATION DANS LES PHARMACIES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Direction régionale de santé publique

Unité de recherche en santé publique du Centre hospitalier de l'Université Laval

**Les services de vaccination dans les pharmacies
de la région de la Capitale-Nationale**

**Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Direction régionale de santé publique
Unité de recherche en santé publique du Centre hospitalier de l'Université Laval**

Septembre 2010

Ce document est disponible intégralement en format électronique à l'adresse suivante :
www.dspq.qc.ca section Documentation, rubrique Publications

Vous pouvez vous procurer ce document au coût de 20,00 \$, plus TPS, à l'ordre de Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale – DRSP

Faites parvenir votre chèque à :

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Direction régionale de santé publique
Centre de documentation
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
Tél. : 418 666-7000, poste 217
Télécopieur : 418 666-2776
Courriel : s.belanger@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes. Pour les infirmières et les nutritionnistes, le genre féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

La réalisation de ce projet a été rendu possible grâce à une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale dans le cadre du Programme de subventions en santé publique pour les projets d'étude et d'évaluation.

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal, Bibliothèque et archives Canada, 2011
ISBN : 978-2-89496-444-6 (version imprimée)
ISBN : 978-2-89496-445-3 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Référence suggérée :

Sauvageau, C., E. Dubé, R. Bradet, M. Mondor, R. Maranda-Aubut et J. Moisan. Les services de vaccination dans les pharmacies de la région de la Capitale-Nationale, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 2010, 101 p.

AUTEURS

Chantal Sauvageau
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique

Ève Dubé
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Richard Bradet
Unité de recherche en santé publique du Centre hospitalier universitaire de Québec, Centre hospitalier de l'Université Laval

Myrto Mondor
Unité de recherche en santé des populations, Centre de recherche FRSQ du Centre hospitalier *affilié* universitaire de Québec

Renée Maranda-Aubut
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique

Jocelyne Moisan
Faculté de pharmacie de l'Université Laval
Unité de recherche en santé des populations, Centre de recherche FRSQ du Centre hospitalier *affilié* universitaire de Québec

CHERCHEURE PRINCIPALE

Chantal Sauvageau
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique

CO-CHERCHEURES

Ève Dubé
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Jocelyne Moisan
Faculté de pharmacie de l'Université Laval
Unité de recherche en santé des populations, Centre de recherche FRSQ du Centre hospitalier *affilié* universitaire de Québec

Renée Maranda-Aubut
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique

AVEC LA COLLABORATION DE

Josiane Rivard
Unité de recherche en santé publique du Centre hospitalier universitaire de Québec, Centre hospitalier de l'Université Laval

Émilie Carrier
Unité de recherche en santé publique du Centre hospitalier universitaire de Québec, Centre hospitalier de l'Université Laval

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à l'appui de plusieurs personnes et organismes et nous tenons à les remercier sincèrement :

- Madame Josiane Rivard pour son soutien lors de la collecte de données;
- Madame Marie-France Richard pour la réalisation de la mise en forme du document;
- Madame Émilie Carrier pour son soutien lors de l'analyse des données;
- L'Ordre des pharmaciens du Québec, particulièrement monsieur Michel Caron, pour sa collaboration tout au long du projet;
- La Faculté de pharmacie de l'Université Laval, particulièrement monsieur Jean-Pierre Grégoire, pour son appui;
- Les sept pharmaciens des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ayant accepté de participer à un groupe de discussion, afin d'améliorer les outils de collecte de données;
- Nous remercions également tous les pharmaciens qui ont donné généreusement de leur temps en acceptant de participer à cette étude et sans lesquels cette dernière n'aurait pu être réalisée.

MISE EN PAGES

Marie-France Richard
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

RÉSUMÉ

Contexte

La vaccination est une stratégie très efficace pour réduire l'incidence des maladies évitables par l'immunisation. Plusieurs nouveaux vaccins destinés tant aux nourrissons qu'aux adultes ont fait leur apparition. Toutefois, il n'existe pas au Québec une organisation de la vaccination des adultes comparable à celle mise en place pour les enfants et qui tiendrait compte des besoins particuliers de cette clientèle. Dans ce contexte, il sera important que le réseau de la santé et ses partenaires s'ajustent pour faire face à une éventuelle augmentation de la demande de vaccination, de sorte que l'accessibilité aux services soit préservée.

En ce sens, l'offre de vaccination dans les pharmacies peut représenter une avenue qui doit être explorée, puisqu'elle pourrait augmenter l'accessibilité aux services de vaccination. Il faut noter cependant que dans le cas des vaccins achetés en pharmacie qui ne seraient pas administrés sur place, la nécessité de maintenir la chaîne de froid ajoute un élément de complexité. Il y a plus de dix ans, les autorités de santé publique américaine reconnaissaient la pertinence de vacciner dans les pharmacies communautaires pour augmenter les couvertures vaccinales et à l'heure actuelle, tous les états américains ainsi que deux provinces canadiennes, soit l'Alberta et la Nouvelle-Écosse, acceptent que les pharmaciens vaccinent.

Travaillant dans plus de 170 points de services dans la région de la Capitale-Nationale, les pharmaciens communautaires sont des professionnels de la santé très accessibles. Bien qu'ils ne puissent pas vacciner eux-mêmes, les pharmaciens québécois peuvent conseiller leurs clients, vendre des vaccins ou offrir des services de vaccination par l'intermédiaire d'infirmières.

Objectifs

Décrire les services de vaccination qui existent présentement dans les pharmacies de la région de la Capitale-Nationale, afin d'adapter ces services aux besoins actuels de la population et d'identifier les défis à relever dans le futur. Plus précisément, les objectifs suivants étaient visés :

- Décrire les services de vaccination existants en pharmacie, les facteurs qui les facilitent et les obstacles;
- Connaître les intentions des pharmaciens et les modalités d'organisation privilégiées, quant à l'offre future de services de vaccination dans leur milieu.

Méthode

L'étude s'est déroulée de septembre 2008 à mai 2009. Un questionnaire a été envoyé par courrier au pharmacien propriétaire de chacune des 173 pharmacies (chaque lieu physique) de la région de la Capitale-Nationale. Le questionnaire rempli devait être retourné par

courrier dans une enveloppe « préaffranchie ». Une carte postale, également « préaffranchie », était aussi envoyée aux pharmaciens propriétaires, afin qu'ils puissent la retourner pour indiquer qu'ils avaient répondu au questionnaire tout en conservant leur anonymat. Une relance postale et une relance téléphonique ont été réalisées.

La première section du questionnaire s'adressait à l'ensemble des pharmaciens propriétaires de la région; la seconde visait ceux qui vendaient des vaccins alors que la troisième concernait uniquement ceux qui offraient dans leur pharmacie un service d'administration de vaccins par l'intermédiaire d'infirmières. Dans le but d'effectuer des analyses univariées, les pharmacies ont été regroupées selon qu'un service d'administration de vaccins y était offert ou non.

De plus, six entrevues de trente minutes ont été réalisées auprès des pharmaciens. Elles avaient pour but d'approfondir certains aspects de la vaccination abordés dans le questionnaire.

Résultats

Résultats concernant l'ensemble des pharmacies

Le taux de participation à l'étude était de 69 % (119/173). Soixante-douze pour cent (72 %) des répondants ont indiqué que leur pharmacie était située en zone urbaine contre 12 % en zone rurale. Il y avait en moyenne 3,6 pharmaciens travaillant à la pharmacie et au moins une infirmière y dispensant des services dans 18 % des pharmacies. Il se vendait des vaccins au moment de l'enquête dans presque toutes les pharmacies (98 %), il y avait de la promotion de la vaccination dans un peu plus de quatre pharmacies sur cinq (83 %) et il se faisait du *counseling* sur la vaccination dans les deux tiers des pharmacies (66 %). La proportion de pharmacies où un service d'administration de vaccins était offert se situait à 23 %. La proportion de répondants qui envisageait d'offrir un service d'administration de vaccins dans les cinq prochaines années était de 33 %. Un peu plus d'un pharmacien sur deux se disait intéressé à intégrer l'administration de vaccins dans sa pratique si les aspects législatifs devaient être modifiés.

Les sources d'information sur la vaccination les plus utilisées par les pharmaciens étaient les revues professionnelles, les monographies des vaccins, le Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (CPS) et Internet, plus de la moitié des pharmaciens s'y référant toujours ou souvent.

Les problèmes liés au retour des vaccins non utilisés, la perte de ces vaccins et le manque de demande de la part des patients constituaient les principales difficultés rencontrées.

Résultats concernant les pharmacies où des vaccins étaient vendus

Les principaux vaccins vendus dans les pharmacies étaient ceux contre les hépatites A et B (98 %), de même que celui contre le VPH (Gardasil) (79 %) et les vaccins destinés aux voyageurs autres que ceux contre les hépatites (76 %). En ce qui concerne les conditions relatives au maintien de la chaîne de froid, les vaccins étaient entreposés dans un

réfrigérateur à médicaments spécialisés et la température du réfrigérateur était vérifiée deux fois par jour, tous les jours, dans une pharmacie sur deux. Les vaccins étaient déposés directement sur la glace dans une pharmacie sur trois lors de la vente.

Résultats concernant les pharmacies où des vaccins étaient administrés

La principale motivation à instaurer un service d'administration de vaccins dans les pharmacies provenait de la demande faite par les patients. En second lieu, mais dans une proportion beaucoup moindre, venait l'appui de cette initiative par la chaîne ou la bannière à laquelle la pharmacie était affiliée. Quatre-vingt-treize pour cent (93 %) des répondants ont vu leur pharmacie instaurer le service d'administration des vaccins en 2004 ou après. Le service était offert en soirée, du lundi au vendredi, dans 44 % des pharmacies et le samedi ou le dimanche dans 17 % d'entre elles. Il était possible pour un patient de recevoir le vaccin contre l'influenza sans avoir pris un rendez-vous avec l'infirmière dans 26 % des pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert. Cette proportion était de 33 % en ce qui concernait les autres vaccins. Contrairement à ce qui était observé pour la vente des vaccins en pharmacie, c'est le vaccin contre l'influenza qui était administré dans la plus grande proportion de pharmacies (83 %), suivi des vaccins contre les hépatites A ou B (61 %), les vaccins destinés aux voyageurs autres que ceux contre les hépatites (33 %) et le vaccin contre le VPH (33 %). En ce qui concerne les différents moyens de consigner l'information sur l'acte vaccinal, le plus fréquent était une inscription dans le dossier de l'infirmière (72 %). Vingt-huit pour cent (28 %) des répondants affirmaient que des bordereaux de vaccination étaient envoyés à la Direction régionale de santé publique. La majeure partie de la clientèle se faisant vacciner en pharmacie était composée d'adultes âgés de 18 à 64 ans.

Les principales difficultés reliées spécifiquement à l'offre du service d'administration de vaccins étaient les suivantes : les inquiétudes concernant les effets secondaires lors de l'administration des vaccins, les inquiétudes au niveau de la responsabilité légale, le manque de soutien du réseau de la santé et le manque de disponibilité d'une infirmière pour administrer les vaccins.

Comparaison de l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins selon les caractéristiques des pharmacies et les pratiques des pharmaciens

Les pharmacies où au moins une infirmière y travaillait, ainsi que celles où il y avait une nutritionniste étaient beaucoup plus nombreuses à offrir le service d'administration de vaccins par rapport à celles n'employant pas ces deux types de professionnelles de la santé ($p < 0,05$). Les différentes sources d'information utilisées pour se tenir informé sur la vaccination n'étaient pas statistiquement différentes lorsque les proportions étaient comparées entre les pharmacies où un service d'administration de vaccins était offert et celles où un tel service n'était pas offert. Les résultats n'étaient pas différents non plus en ce qui concerne les difficultés liées à la vaccination.

Un service d'administration de vaccins était offert dans la moitié des pharmacies qui avaient une entente de collaboration avec certains établissements du réseau de la santé alors que la proportion était de 17 % pour celles qui n'avaient pas ce type d'entente ($p = 0,003$).

Discussion

En 2008, des vaccins étaient administrés dans près du quart des pharmacies communautaires de la région de la Capitale-Nationale. À l'exception d'une pharmacie qui a commencé à offrir ce service en 2001, l'administration de vaccins en pharmacie a débuté en 2004 avec une hausse plus importante en 2007 et 2008. C'est d'ailleurs en 2002 que l'acte de vaccination effectué par l'infirmière a cessé d'être un acte délégué par le médecin et que celle-ci a pu administrer des vaccins de façon autonome. Par ailleurs, le nombre de pharmacies où un service d'administration de vaccins est offert risque fort d'augmenter dans le futur puisque 33 % des répondants ont déclaré avoir l'intention d'offrir un tel service dans leur pharmacie au cours des cinq prochaines années.

Parmi les difficultés identifiées par les pharmaciens et sur lesquelles il est possible d'agir, se retrouvaient la perception du manque de soutien de la DRSP, la lourdeur des tâches administratives, le manque d'information sur la vaccination et les problèmes d'approvisionnement en vaccins. Par ailleurs, il faudra également fournir l'information et le soutien nécessaires pour que les recommandations portant sur le maintien de la chaîne de froid soient appliquées dans les pharmacies. Il ressort en effet que l'ensemble des recommandations émises par l'Ordre des pharmaciens du Québec étaient respectées dans seulement 19 % des pharmacies où étaient vendus des vaccins.

Un répondant sur deux serait intéressé à administrer lui-même des vaccins si la législation était modifiée. Toutefois, dans le cadre législatif actuel au Québec, seuls les médecins, les sages-femmes, les infirmières auxiliaires et les infirmières sont autorisés à administrer des vaccins. Ce sont habituellement ces dernières qui les administrent lorsque cela se produit en pharmacie.

Les bordereaux de vaccination étaient envoyés à la Direction régionale de santé publique par seulement 28 % des pharmacies de la région. Cette constatation génère deux pistes de réflexion qui peuvent être en opposition. D'une part, cette région étant la seule avec l'Estrie à tenir un registre de vaccination complet, il est important d'informer les pharmaciens de ces régions de l'importance de compléter ce bordereau, afin que le registre soit mis à jour et qu'il demeure utile et fonctionnel. D'autre part, bien que dans une situation idéale tous les actes vaccinaux seraient rapportés à la DRSP par les bordereaux de vaccination, il faut prendre garde de ne pas ajouter à la lourdeur des tâches administratives qui est déjà rapportée comme une difficulté par une proportion importante des répondants.

La clientèle vaccinée en pharmacie dans la présente étude était composée majoritairement d'adultes (18 à 64 ans), comme cela a également été décrit dans certaines études réalisées aux États-Unis.

Quelques stratégies permettent d'augmenter l'accessibilité aux services de vaccination et d'améliorer la couverture vaccinale : l'offre des services de vaccination le soir et la fin de semaine, la possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous, de même que la gratuité des services. Dans la région, le service d'administration de vaccins la fin de semaine était offert dans seulement une minorité de pharmacies, mais un peu plus de 40 % l'offraient les soirs de semaine. Aussi, dans 26 % des pharmacies, on offrait la possibilité que le vaccin contre

l'influenza soit administré sans rendez-vous et cette proportion s'élevait à 33 % dans le cas des autres vaccins. Par contre, dans 28 % des pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert dans le cadre du programme de vaccination gratuite du ministère de la Santé et des Services sociaux, on exigeait un certain montant pour défrayer les coûts de l'administration du vaccin.

La présence d'une entente de collaboration^a avec un établissement du réseau de la santé^b était liée à une plus forte prévalence de l'offre d'administration de vaccins. Une telle entente, en effet, pourrait aider les pharmacies dans la mise en place du service d'administration de vaccins.

Finalement, certains résultats mettent en évidence le fait que les pharmacies ne sont pas uniquement des lieux pour effectuer la vente de médicaments. En effet, la présence d'un professionnel de la santé autre que le pharmacien, particulièrement une nutritionniste était notée dans plusieurs pharmacies. Cela permet de comprendre que la pharmacie est un lieu où plusieurs services de santé peuvent être offerts et que l'administration de vaccins pourrait être un de ces services.

Conclusion

Le phénomène de l'administration de vaccins en pharmacie est relativement nouveau, mais en 2008 près du quart des pharmacies de la région de la Capitale-Nationale offraient déjà ce service. Dans un contexte où la demande de services en vaccination est actuellement en croissance, l'offre de services en pharmacie pourrait constituer une opportunité intéressante dans la mesure où cette pratique serait bien soutenue.

^a Par exemple, il pouvait s'agir de l'existence d'une procédure ou d'un contrat, d'un prêt de local, d'appels téléphoniques pour obtenir de l'information, etc.

^b Il peut s'agir d'un CLSC, de la Direction régionale de santé publique ou d'une clinique médicale.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES FIGURES	12
LISTE DES ANNEXES	13
LISTE DES ACRONYMES	14
1. MISE EN CONTEXTE	15
2. OBJECTIFS	18
3. MÉTHODOLOGIE	19
3.1 ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE	19
3.2 COLLECTE DES DONNÉES	19
3.3 VARIABLES À L'ÉTUDE	20
3.4 ANALYSES STATISTIQUES	22
3.5 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	23
4. RÉSULTATS	24
4.1 RÉSULTATS DESCRIPTIFS	24
4.1.1 <i>Résultats concernant l'ensemble des pharmacies</i>	24
4.1.2 <i>Résultats concernant les pharmacies où des vaccins étaient vendus</i>	33
4.1.3 <i>Résultats concernant les pharmacies où des vaccins étaient administrés</i>	36
4.2 COMPARAISONS DE L'OFFRE DU SERVICE D'ADMINISTRATION DE VACCINS SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES PHARMACIES ET LES PRATIQUES DES PHARMACIENS	42
5. DISCUSSION	50
6. CONCLUSION	56
7. RECOMMANDATIONS	57
8. RÉFÉRENCES	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Variables recueillies dans l'enquête sur les services de vaccination offerts en pharmacie	20
Tableau 2 :	Répartition des pharmacies selon le nombre d'heures d'ouverture de la pharmacie (n = 116).....	25
Tableau 3 :	Répartition des pharmacies selon le nombre de prescriptions par jour (n = 119)	25
Tableau 4 :	Répartition des pharmacies selon le niveau de proximité d'une clinique médicale (n = 118).....	26
Tableau 5 :	Répartition des pharmacies selon le nombre de pharmaciens travaillant à la pharmacie (n = 115).....	27
Tableau 6 :	Répartition des pharmacies selon le nombre d'infirmières travaillant à la pharmacie (n = 115).....	27
Tableau 7 :	Répartition des pharmacies selon le type d'entente de collaboration avec des établissements du réseau (n = 119)	28
Tableau 8 :	Proportion des pharmacies où étaient offerts des services liés à la vaccination au moment de l'enquête et où il était prévu d'en offrir au cours des cinq prochaines années (n = 117)	28
Tableau 9 :	Répartition des pharmacies selon la fréquence d'utilisation des sources d'information sur la vaccination utilisées par les pharmaciens (n = 119)	30
Tableau 10 :	Répartition des pharmaciens selon le niveau d'importance accordé à chacune des difficultés reliée à la vaccination (n = 113).....	32
Tableau 11 :	Proportion de pharmacies où se vend chaque type de vaccins (n = 110)	33
Tableau 12 :	Répartition des pharmacies selon le nombre de vaccins ou groupes de vaccins vendus (n = 110).....	34
Tableau 13 :	Proportion de pharmaciens qui rapportent chacune des conditions relatives au maintien de la chaîne de froid pour la conservation des vaccins dans la pharmacie et lors de la vente de vaccins (n = 110)	35
Tableau 14 :	Proportion de pharmacies où les raisons ayant motivé l'instauration du service d'administration des vaccins ont été rapportées (n = 19).....	37
Tableau 15 :	Répartition des pharmacies selon l'année d'instauration du service d'administration des vaccins (n = 15)	38
Tableau 16 :	Proportion des pharmacies où chacun des types de vaccins était administré (n = 18)	39
Tableau 17 :	Répartition des pharmacies selon la fréquence d'utilisation de chacun des modes de consignation de l'acte vaccinal (n = 18)	40

Tableau 18 :	Répartition des pharmacies selon le groupe d'âge des patients recevant le plus de vaccins sur place (n = 16).....	40
Tableau 19 :	Répartition des pharmacies selon le niveau d'importance de chacune des difficultés reliée au service d'administration de vaccins (n = 18)	41
Tableau 20 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le niveau d'urbanisation rapporté par le pharmacien (n = 119)	43
Tableau 21 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le nombre d'heures d'ouverture (n = 116).....	43
Tableau 22 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le fait d'être indépendantes ou associées à une chaîne (n = 118)	43
Tableau 23 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le nombre de prescriptions par jour (n = 119).....	44
Tableau 24 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le niveau de proximité d'une clinique médicale (n = 118).....	44
Tableau 25 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le nombre de pharmaciens travaillant à la pharmacie (n = 115).....	45
Tableau 26 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le niveau d'intérêt du répondant à administrer lui-même des vaccins (n = 118).....	45
Tableau 27 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins par la présence ou non d'un professionnel de la santé autre que le pharmacien (n = 115)	46
Tableau 28 :	Proportion de pharmaciens qui utilisaient toujours ou souvent chacune des sources d'information, stratifiée par l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins (n = 119).....	47
Tableau 29 :	Proportion de pharmaciens qui trouvaient assez ou très importantes chacune des difficultés, stratifiée par l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins (n = 113)	48
Tableau 30 :	Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par la présence ou non d'une entente de collaboration avec des établissements du réseau (n = 119).....	49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Répartition des pharmacies selon le niveau d'urbanisation (n = 119).....	24
Figure 2 :	Répartition des pharmacies selon qu'elles sont indépendantes ou associées à une chaîne (n = 118)	26
Figure 3 :	Répartition des pharmacies selon l'intérêt du répondant à administrer lui-même des vaccins (n = 118).....	29

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :	Questionnaire.....	61
Annexe 2 :	Lettre d'invitation à participer à l'étude.....	75
Annexe 3 :	Grille d'entrevue.....	79
Annexe 4 :	Traitement des valeurs manquantes, des « non applicable » et des « ne sait pas » pour les questions composées de plusieurs sous-questions	85

LISTE DES ACRONYMES

CPS : Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques

PIQ : Protocole d'immunisation du Québec

DRSP : Direction régionale de santé publique

CLSC : Centre local de services communautaires

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

PNSP : Programme national de santé publique

AQPP : Association québécoise des pharmaciens propriétaires

OPQ : Ordre des pharmaciens du Québec

1. MISE EN CONTEXTE

La vaccination est une stratégie efficace pour réduire l'incidence des maladies évitables par la vaccination. D'ailleurs, une réapparition rapide de ces maladies a été observée dans plusieurs pays lorsque le taux de couverture vaccinale diminuait¹. Au cours des cinquante dernières années, l'immunisation a sauvé plus de vies au Canada que toute autre intervention sanitaire¹.

Le Programme national de santé publique (PNSP) a d'ailleurs identifié plusieurs objectifs et activités concernant la promotion et l'organisation des services de vaccination². L'augmentation de la couverture vaccinale représente un objectif visé par le programme. Le PNSP insiste également sur l'importance de soutenir les pratiques cliniques préventives, telles que l'immunisation, et de développer des activités de promotion de la vaccination².

En plus de présenter la vaccination des nourrissons et des enfants, le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)³ précise des indications vaccinales particulières pour la population adulte concernant, entre autres, la vaccination des voyageurs, des immigrants, des stagiaires et des professionnels du domaine de la santé, des vétérinaires ou des travailleurs des industries avicole et porcine. Le PIQ, reconnu comme étant la norme de pratique dans la province, recommande également que toute personne âgée de sept ans ou plus reçoive au moins une dose du vaccin acellulaire contre la coqueluche. Pourtant, il n'existe pas au Québec une organisation de la vaccination des adultes comparable à celle qui est en place pour les enfants et qui tiendrait compte des besoins particuliers de cette clientèle. Il existe peu ou pas de cliniques de vaccination destinées aux adultes en dehors des cliniques de santé-voyage. Par ailleurs, plusieurs nouveaux vaccins destinés tant aux nourrissons, par exemple les vaccins contre le rotavirus⁴, qu'aux adultes, par exemple le vaccin contre les VPH⁵ et celui contre le zona³, ont fait leur apparition. En somme, tous ces facteurs peuvent entraîner une augmentation de la demande de services. Dans ce contexte, il sera important que le réseau de la santé soit bien organisé pour faire face à une éventuelle augmentation de la demande de vaccination de sorte que l'accessibilité aux services soit préservée. En ce sens, l'offre de vaccination dans les pharmacies peut représenter une option qui doit être explorée, puisqu'elle pourrait augmenter l'accessibilité aux services de vaccination. Il faut noter cependant que dans le cas des vaccins achetés en pharmacie qui ne seraient pas administrés sur place, la nécessité de maintenir la chaîne de froid ajoute un élément de complexité.

Au niveau organisationnel, plusieurs facteurs restreignant l'offre et l'accessibilité des services de vaccination ont été identifiés, le plus souvent dans des études portant sur la vaccination des nourrissons. Le manque de flexibilité des horaires ou des heures de rendez-vous des cliniques⁶, le peu de ressources professionnelles et cléricales pour la mise en œuvre des programmes⁷, l'absence d'un système efficace de rappel et de relance dans les cliniques^{7, 8}, les occasions de vaccination manquées⁹⁻¹¹, la vaccination en cabinets privés plutôt que dans les services publics¹¹⁻¹⁴, des contre-indications erronées⁶ et la non-disponibilité de matériel d'éducation à la vaccination pour les patients^{15, 16} constituent, entre autres, des barrières à la vaccination.

Différentes stratégies pour bonifier l'offre et l'accès aux services de vaccination, particulièrement ceux destinés aux enfants, ont été évaluées et démontrées efficaces. La vaccination à différentes plages horaires, l'ajout de cliniques de vaccination lorsque le besoin se manifeste, la vaccination sans rendez-vous ou jumelée à d'autres interventions, la vaccination hors des points de services ainsi que l'offre d'une possibilité de transport sont des moyens utilisés pour améliorer l'accessibilité aux services. Le rappel de l'importance de la vaccination et la rétroaction aux vaccinataires sur le nombre de personnes vaccinées permettraient aussi d'accroître l'offre de la vaccination¹⁷.

Il y a plus de dix ans, les autorités de santé publique américaines reconnaissaient la pertinence de vacciner dans les pharmacies communautaires pour augmenter les couvertures vaccinales et, à l'heure actuelle, les 50 états américains ainsi que deux provinces canadiennes, soit l'Alberta et la Nouvelle-Écosse, acceptent que les pharmaciens vaccinent^a. La Colombie-Britannique a également accepté que les pharmaciens vaccinent lors de la campagne contre la grippe A (H1N1) à l'automne 2009¹⁸. Des études ont également indiqué que les pharmaciens sont reconnus et acceptés comme des vaccinataires dignes de confiance par la population américaine¹⁹⁻²².

Exerçant dans plus de 170 points de services dans la région de la Capitale-Nationale^b, les pharmaciens sont des professionnels de la santé très accessibles. On estime que sur une période d'une semaine, environ 55 % des adultes canadiens visitent une pharmacie et que les Canadiens recevant des prescriptions interagissent en moyenne 26 fois par année avec un pharmacien^c. Pourtant, le rapport de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada²³ identifiait les pharmaciens communautaires comme des professionnels de la santé sous-utilisés. Au Québec, les vaccins ne peuvent pas être administrés par des pharmaciens. Bien qu'ils ne puissent pas vacciner eux-mêmes²⁴, les pharmaciens québécois peuvent conseiller leurs clients, vendre des vaccins ou offrir des services de vaccination par l'intermédiaire d'infirmière.

Contrairement aux États-Unis^{22, 25-28}, les modes d'organisation de la vaccination dans les pharmacies du Canada sont peu documentés^{29, 30}. Une enquête menée en Nouvelle-Écosse soulignait que les services de vaccination en pharmacie étaient appréciés par leurs utilisateurs. En effet, plus de 80 % des individus ayant été vaccinés contre l'influenza en pharmacie affirmaient que c'était l'endroit qu'ils préféraient pour recevoir un vaccin³¹. Une étude réalisée à l'été 2007 auprès d'adultes de la région de la Capitale-Nationale concluait que la population était intéressée à recevoir des vaccins en pharmacie³².

^a Immunization Action Coalition. En ligne : <http://www.immunize.org/laws/pharm.htm>

^b Association québécoise des pharmaciens propriétaires. En ligne : <http://www.aqpp.qc.ca/fr/pharmacie/statistiques.aspx>

^c Canadian pharmacists association. En ligne : http://www.pharmacists.ca/content/about_cpha/about_pharmacy_in_can/future_of_health.cfm

La formation en pharmacie dans les universités au Québec comprend peu de cours portant spécifiquement sur la vaccination et les maladies évitables par la vaccination^a. Actuellement, aux États-Unis, l'American Pharmacists Association donne une formation sur l'administration de vaccins par les pharmaciens qui comprend 12 heures d'études individuelles, 8 heures de séminaires et une évaluation pratique des techniques d'injection intramusculaire et sous-cutanée^b. L'Alberta Pharmacists' Association et l'Université de Dalhousie en Nouvelle-Écosse offrent également, dans le cadre d'une formation continue, des cours visant à former les pharmaciens, afin qu'ils puissent administrer eux-mêmes des vaccins^{c, d}.

Une étude portant sur le même sujet que celui-ci a été effectuée au niveau provincial. Les données utilisées pour la région de la Capitale-Nationale dans le présent rapport ont d'ailleurs été cueillies dans le cadre de l'étude plus vaste portant sur les services de vaccination dans les pharmacies de la province.

Les objectifs de l'étude seront présentés dans la prochaine section, suivis de la méthodologie utilisée pour les réaliser. Les résultats seront présentés ensuite en deux parties. La première partie sera composée des résultats descriptifs et par la suite, les résultats permettant de faire la comparaison de l'offre du service d'administration de vaccins seront présentés selon les caractéristiques des pharmacies et les pratiques des pharmaciens. Une discussion et une conclusion suivront ces résultats pour finalement permettre de formuler certaines recommandations.

-
- a Université Laval. En ligne : https://capsuleweb.ulaval.ca/pls/etprod7/y_bwckprog.p_afficher_fiche?p_session=200909&p_code_prog=B-PHA&p_code_majr=PHA&p_code_camp=&p_type_index=2&p_valeur_index=44#obte
- b American Pharmacists Association. En ligne : http://www.pharmacist.com/AM/Template.cfm?Section=Pharmacy_Based_Immunization_Delivery
- c Alberta Pharmacists' Association. En ligne : http://www.rxa.ca/n_EducationEvents/default.aspx?id=14835
- d Dalhousie University. En ligne : http://cpe.pharmacy.dal.ca/PROGRAMS/Immunization_and_Inj/

2. OBJECTIFS

Le but de cette étude était de décrire les services de vaccination qui existent présentement dans les pharmacies de la région de la Capitale-Nationale, afin d'adapter ces services aux besoins actuels de la population et pour identifier les défis à relever dans le futur. Plus précisément, les objectifs suivants étaient visés :

- Décrire les services de vaccination existants en pharmacie, les facteurs qui les facilitent et les obstacles;
- Connaître les intentions des pharmaciens et les modalités d'organisation privilégiées quant à l'offre future de services de vaccination dans leur milieu.

3. MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été menée de septembre 2008 à mai 2009 dans la région de la Capitale-Nationale. Un questionnaire postal a été envoyé dans toutes les pharmacies communautaires de cette région. Le questionnaire était adressé au pharmacien propriétaire, mais il pouvait être complété par un autre pharmacien que le propriétaire lorsque cet autre pharmacien connaissait davantage les services de vaccination offerts dans la pharmacie. Un propriétaire de plusieurs pharmacies devait répondre à autant de questionnaires qu'il possédait de pharmacies, ceci pour tenir compte des variations entre les divers points de service.

3.1 Élaboration du questionnaire

Suivant la procédure décrite par Dillman^{33, 34}, un questionnaire (annexe 1) a été développé par les chercheurs, en collaboration avec des pharmaciens et des experts en vaccination. Le questionnaire s'appuyait sur deux modèles : un questionnaire validé et utilisé lors d'une enquête canadienne²⁹ et le questionnaire développé lors de l'enquête réalisée en 2007 sur l'organisation des services de vaccination destinés aux adultes dans les cliniques médicales et les CLSC de la région de la Capitale-Nationale³⁵. Une première version du questionnaire a été testée auprès d'un échantillon de sept pharmaciens des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches dans le cadre d'un groupe de discussion. À la suite des commentaires émis, la formulation de certaines questions a été modifiée pour les rendre plus claires et précises. Cela a également permis de s'assurer que le questionnaire couvrait les principaux aspects concernant les services de vaccination offerts en pharmacie.

3.2 Collecte des données

Le questionnaire a été envoyé par courrier au pharmacien propriétaire de chacune des 173 pharmacies (chaque lieu physique) de la région de la Capitale-Nationale dont la liste a été obtenue auprès de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP).

Le premier envoi du questionnaire a été effectué le 2 septembre 2008. Le questionnaire rempli devait être retourné par courrier dans une enveloppe « préaffranchie ». Une carte postale, également « préaffranchie », était aussi envoyée aux pharmaciens propriétaires, afin qu'ils puissent la retourner pour indiquer qu'ils avaient répondu au questionnaire tout en conservant leur anonymat. Afin de maximiser le taux de réponse, une relance postale, consistant en l'envoi d'un second questionnaire à ceux qui n'avaient pas retourné la carte postale, a été effectuée le 14 octobre 2008. Enfin, une relance téléphonique a eu lieu du 10 décembre 2008 au 7 janvier 2009. Les questionnaires retournés ont été acceptés jusqu'au 15 mai 2009 et 119 questionnaires avaient été reçus à cette date.

La lettre d'invitation à participer à l'étude se retrouve à l'annexe 2.

Les réponses de tous les questionnaires reçus ont été saisies dans un fichier Access à l'aide d'un système de codage.

Entrevues avec un échantillon de répondants

Dans la dernière section du questionnaire, les pharmaciens étaient invités à laisser leurs coordonnées s'ils désiraient participer une entrevue de trente minutes visant à approfondir certains aspects de la vaccination abordés dans le questionnaire. Des onze répondants de la région ayant laissé leurs coordonnées, huit ont pu être rejoints et interviewés. Toutefois, deux entretiens ont été exclus, car les pharmaciens pratiquaient en réalité à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale. Le schéma d'entrevue utilisé est présenté à l'annexe 3.

3.3 Variables à l'étude

Le questionnaire était divisé en trois sections. La première section s'adressait à l'ensemble des pharmaciens propriétaires de la région, la seconde visait à ceux qui vendaient des vaccins alors que la troisième concernait uniquement ceux qui offraient dans leur pharmacie un service d'administration de vaccins par l'intermédiaire d'infirmières. Les trois sections du questionnaire comprenaient principalement des questions fermées à choix de réponses ainsi que quelques questions ouvertes à réponse courte. Une question ouverte à la fin du questionnaire permettait aussi de recueillir les commentaires et aspects particuliers reliés à la vaccination qui n'avaient peut-être pas été soulevés dans les sections précédentes. Les variables à l'étude sont présentées au tableau 1.

Tableau 1 : Variables recueillies dans l'enquête sur les services de vaccination offerts en pharmacie

Pour toutes les pharmacies :

- Caractéristiques de la pharmacie
 - Localisation de la pharmacie (région urbaine, semi-urbaine ou rurale)
 - Nombre d'heures d'ouverture par semaine
 - Nombre de prescriptions traitées par jour
 - Proximité d'une clinique médicale
 - Association avec une chaîne ou une bannière
 - Nombre de pharmaciens travaillant dans la pharmacie
 - Nombre d'infirmières travaillant dans la pharmacie
 - Nombre d'infirmières auxiliaires travaillant dans la pharmacie
 - Nombre de nutritionnistes ou techniciennes en diététique travaillant dans la pharmacie
 - Entente de collaboration avec certains établissements du réseau de la santé

 - Services offerts en lien avec la vaccination
 - Promotion^a ou *counseling*^b sur la vaccination
 - Vente de vaccins
 - Service d'administration de vaccins
-

a La promotion signifie que des affiches, des dépliants et de la publicité sont utilisés dans la pharmacie pour promouvoir la vaccination.

b Le *counseling* sur la vaccination signifie que des recommandations et des conseils sur la vaccination sont donnés par le pharmacien aux patients.

Tableau 1 : Variables recueillies dans l'enquête sur les services de vaccination offerts en pharmacie (suite)

-
- Intérêt du répondant à offrir des services en lien avec la vaccination dans sa pharmacie dans le futur (5 prochaines années)
 - Prévoit faire la promotion et du *counseling* sur la vaccination
 - Prévoit vendre des vaccins
 - Prévoit offrir le service d'administration de vaccins
 - Intérêt du pharmacien à administrer lui-même des vaccins si des changements législatifs étaient apportés
 - Sources d'information sur la vaccination pour les pharmaciens
 - Difficultés reliées à la vaccination rencontrées par les pharmaciens

Pour les pharmacies où sont vendus des vaccins :

- Vaccins ou types de vaccins vendus
- Modalités de la vente des vaccins
 - À des patients avec prescription médicale individuelle
 - À des infirmières pour usage professionnel
 - Autres modalités
- Gestion de la chaîne de froid
 - Pour la conservation des vaccins à la pharmacie
 - Lors de la vente des vaccins

Pour les pharmacies où un service d'administration de vaccins est offert :

- Raisons motivant la décision d'offrir le service d'administration de vaccins à la clientèle
 - Année où le service d'administration de vaccins a été instauré
 - Plage horaire du service d'administration de vaccins
 - Les soirs de semaine
 - Les fins de semaine
 - Possibilité d'administrer des vaccins sans rendez-vous avec l'infirmière
 - Possibilité d'administrer des vaccins dans le cadre du programme de vaccination gratuite du ministère de la Santé et des Services sociaux
 - Type de professionnel qui a signé l'entente concernant la gestion des produits immunisants avec la Direction régionale de santé publique
 - Vaccins ou types de vaccins administrés
 - Mode de consignation des renseignements sur l'acte vaccinal
 - Groupes d'âge des patients vaccinés
 - Difficultés rencontrées en lien avec l'offre du service d'administration de vaccins
-

Plusieurs questions du questionnaire étaient composées d'un ensemble de sous-questions avec des choix de réponses à cocher. Les questionnaires pour lesquels aucune case n'était cochée pour l'ensemble des sous-questions d'une question donnée étaient exclus des analyses concernant cette question. En effet, il n'était pas possible de présumer quelles auraient été les réponses du répondant. Par contre, dès qu'une réponse était cochée pour au moins une sous-question, il était présumé que les réponses aux sous-questions omises correspondaient en fait à des « 0 », « non », « jamais » ou « pas du tout important », selon la question, et le questionnaire était inclus dans l'analyse pour cette question. Le nombre de questionnaires exclus des analyses ainsi que le traitement des données manquantes, des « non applicable » et des « ne sait pas » à chacune de ces questions sont présentés à l'annexe 4.

Dans le but d'effectuer des analyses univariées, les pharmacies ont été regroupées selon qu'un service d'administration de vaccins y était offert ou non.

3.4 Analyses statistiques

Les pharmacies participantes ainsi que les pratiques des pharmaciens reliées à la vaccination ont d'abord été décrites à l'aide de pourcentages et de moyennes. Les trois sections du questionnaire ont ainsi été abordées : description générale concernant toutes les pharmacies, description des pharmacies où sont vendus des vaccins et description des pharmacies où est offert un service d'administration des vaccins.

Ensuite, des analyses ont été effectuées dans le but de connaître le profil des pharmacies où les services d'administration de vaccins étaient offerts, comparativement à celui des pharmacies où ce service n'était pas offert. Pour ces analyses, la force de l'association entre cette variable à deux catégories et différentes variables de la section 1 du questionnaire qui s'adressait à l'ensemble des pharmaciens a été mesurée à l'aide du test du χ^2 de Pearson. Lorsqu'il s'agissait de moyennes, des analyses de variance (ANOVA) ont été effectuées.

Le seuil de signification statistique pour tous les tests a été fixé à 0,05. Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel SAS 9.2 pour Windows³⁶.

Analyse des entrevues

Les entrevues ont été enregistrées sur support audio puis transcrites. Une analyse thématique a ensuite été faite. Cette approche a été utilisée pour organiser les données qualitatives à partir d'un modèle conçu suivant le questionnaire écrit. Les données colligées ont été résumées et inscrites dans le modèle qui prenait la forme d'un tableau (les rangées représentaient les entrevues et les colonnes, les thèmes du questionnaire abordés durant les entrevues). Les données du modèle d'analyse thématique ont été résumées et analysées. Puisque les thèmes traités étaient identiques, la section sur les résultats de l'enquête par questionnaire sera ponctuée des résultats de l'analyse des entrevues sous la forme d'encadrés. Des extraits du discours des répondants permettront d'approfondir les résultats des questionnaires.

3.5 Considérations éthiques

L'enquête par questionnaire autoadministré a été faite de façon anonyme. Les répondants pouvaient retourner séparément le questionnaire complété et une carte postale « préaffranchie », afin d'éviter d'être recontactés lors de la relance tout en conservant leur anonymat.

Chacun des pharmaciens interviewés avait consenti à participer en complétant la section à cet effet du questionnaire. Avant de débiter l'entrevue, l'interviewer confirmait le consentement. Afin de conserver leur anonymat, le nom des pharmaciens était remplacé par des numéros après l'entrevue et seule la personne ayant interviewé les pharmaciens avait accès à l'information nominative. Aucune compensation financière n'a été offerte aux personnes interviewées. Toutefois, un livre sur la vaccination était offert en guise de remerciements.

Cette étude a été approuvée par le comité d'éthique du CHUL.

4. RÉSULTATS

La section des résultats se divise en deux parties. La première partie présente les données descriptives pour l'ensemble des pharmacies, alors que la seconde compare la proportion de pharmacies où un service d'administration de vaccins était offert et où un tel service n'est pas offert selon différentes caractéristiques des pharmacies.

4.1 Résultats descriptifs

4.1.1 Résultats concernant l'ensemble des pharmacies

La section 1 du questionnaire devait être remplie par le pharmacien propriétaire de chaque pharmacie communautaire. Au départ, 173 pharmacies communautaires ont reçu le questionnaire et 119 l'ont rempli, ce qui donne un taux de participation de 69 % (119 sur 173). Six pharmaciens de la région ont accepté d'accorder une entrevue. Les propos recueillis lors de ces entrevues seront présentés dans des encadrés dans les pages suivantes.

Soixante-douze pour cent (72 %) des répondants rapportaient que leur pharmacie était située en région urbaine, 16 % en région semi-urbaine et 12 % en région rurale (figure 1). La majorité des pharmacies (69 %) étaient ouvertes entre 61 et 90 heures par semaine (tableau 2) et il se préparait un maximum de 300 prescriptions par jour dans un peu plus de la moitié des pharmacies (voir tableau 3). Un peu plus d'une pharmacie sur trois (37 %) était située dans le même immeuble qu'une clinique médicale et 19 % étaient à moins de 500 mètres d'une clinique médicale (voir tableau 4). La très grande majorité des pharmacies (94 %) étaient associées à une chaîne ou une bannière (voir figure 2). Il y avait en moyenne 3,6 pharmaciens travaillant dans la pharmacie (voir tableau 5) et il y avait au moins une infirmière dispensant des services dans 18 % des pharmacies (voir tableau 6). Une minorité de pharmacies (17 %) avaient une entente de collaboration formelle ou informelle avec certains établissements du réseau de la santé comme un CLSC, une direction régionale de santé publique ou une clinique médicale (voir tableau 7).

Figure 1 : Répartition des pharmacies selon le niveau d'urbanisation (n = 119)

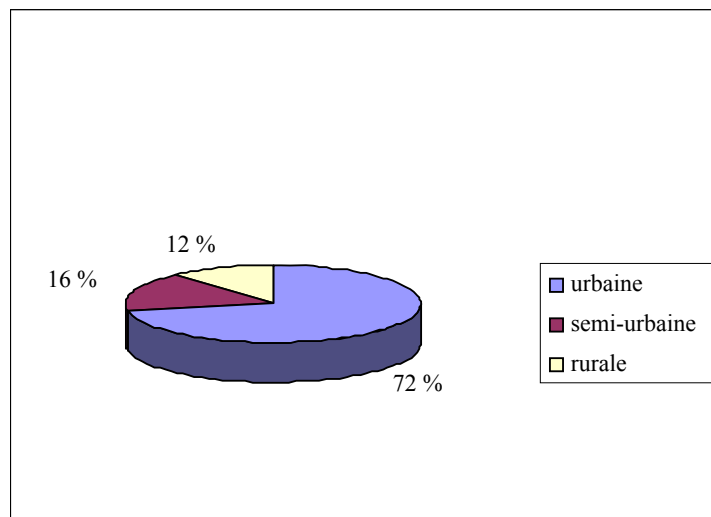


Tableau 2 : Répartition des pharmacies selon le nombre d'heures d'ouverture de la pharmacie (n = 116)

Nombre d'heures d'ouverture/semaine	n	%
≤ 60	15	12,9
61-90	80	69,0
> 90	21	18,1
Total	116	100,0
Moyenne ± écart-type	77,0 ± 12,9	

Tableau 3 : Répartition des pharmacies selon le nombre de prescriptions par jour (n = 119)

Prescriptions/jour	N	%
< 150	18	15,1
150-300	43	36,1
301-450	24	20,2
451-600	16	13,5
601-750	11	9,2
> 750	7	5,9
Total	119	100,0

Tableau 4 : Répartition des pharmacies selon le niveau de proximité d'une clinique médicale (n = 118)

Proximité d'une clinique médicale	n	%
Même bâtiment	44	37,3
< 500 m	23	19,5
500 m-1 km	31	26,3
> 1 km	20	17,0
Total	118	100,0

Figure 2 : Répartition des pharmacies selon qu'elles sont indépendantes ou associées à une chaîne (n = 118)

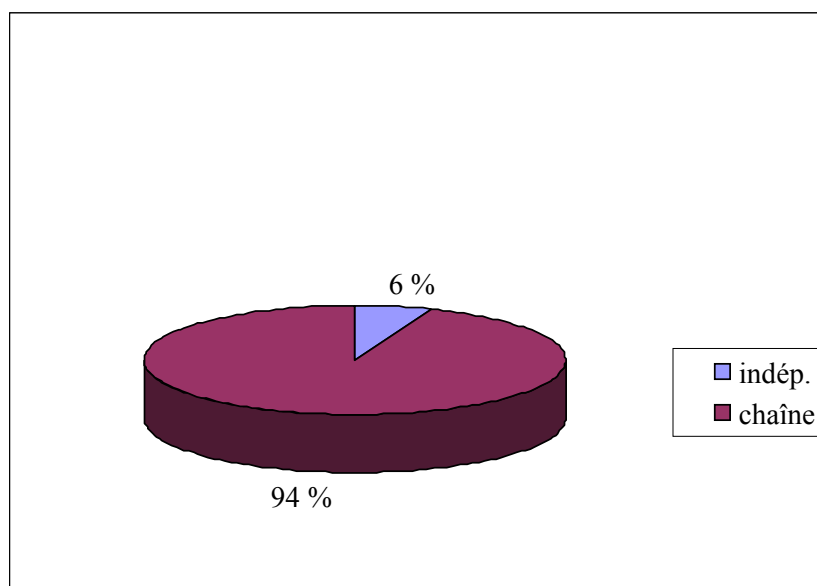


Tableau 5 : Répartition des pharmacies selon le nombre de pharmaciens travaillant à la pharmacie (n = 115)

Nombre de pharmaciens	n	%
2	18	15,7
3	52	45,2
4	21	18,3
4	14	12,2
6	6	5,2
7-10	4	3,5
Total	115	100,0
Moyenne ± écart-type		3,6 ± 1,3

Tableau 6 : Répartition des pharmacies selon le nombre d'infirmières travaillant à la pharmacie (n = 115)

Nombre d'infirmières	n	%
0	94	81,7
1	18	15,7
≥ 2	3	2,6
Total	115	100,0
Moyenne ± écart-type		0,2 ± 0,6

Tableau 7 : Répartition des pharmacies selon le type d'entente de collaboration avec des établissements du réseau (n = 119)

Type d'entente de collaboration*	n	%
Formelle (document écrit, procédure, contrat, prêt de local, etc.)	4	3,4
Informelle (référence de patient, téléphone pour obtenir de l'information, etc.)	16	13,5
Aucune entente	99	83,2
Total	119	100,0

* Il peut s'agir d'un CLSC, de la Direction régionale de santé publique ou d'une clinique médicale.

Au moment de l'enquête, il se vendait des vaccins dans la quasi-totalité des pharmacies (98 %) au moment de l'enquête, il se faisait de la promotion de la vaccination dans une très grande majorité (83 %) et il se faisait du *counseling* sur la vaccination dans deux pharmacies sur trois (voir tableau 8). Dans toutes les pharmacies où un service d'administration de vaccins était offert, des vaccins étaient vendus. Par ailleurs, parmi les pharmacies où il se vendait des vaccins sans qu'il n'y ait d'offre d'un service d'administration, 89 % (80/90) offraient un service de promotion et/ou *counseling*. Dans deux pharmacies seulement, il ne s'effectuait ni vente, ni administration de vaccins, mais un service de promotion et/ou *counseling* était offert (données non présentées en tableau). Des vaccins étaient administrés dans 23 % des pharmacies au moment de l'étude, mais augmentaient de 10 % (33 %) lorsqu'il s'agissait des prévisions pour les cinq prochaines années (voir tableau 8). À l'inverse, la proportion de répondants prévoyant qu'il se vendrait des vaccins dans leur pharmacie dans cinq ans chutait de 9 % par rapport à la situation actuelle pour se situer à 89 %.

Tableau 8 : Proportion des pharmacies où étaient offerts des services liés à la vaccination au moment de l'enquête et où il était prévu d'en offrir au cours des cinq prochaines années (n = 117)

Type de services offerts	Au moment de l'enquête		5 prochaines années	
	n	%	n	%
Vente de vaccins	117	98,3	104	88,9
Promotion de la vaccination	99	83,2	99	84,6
<i>Counseling</i> sur la vaccination	79	66,4	86	73,5
Administration de vaccins	27	22,7	38	32,5

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur le *counseling* sur la vaccination

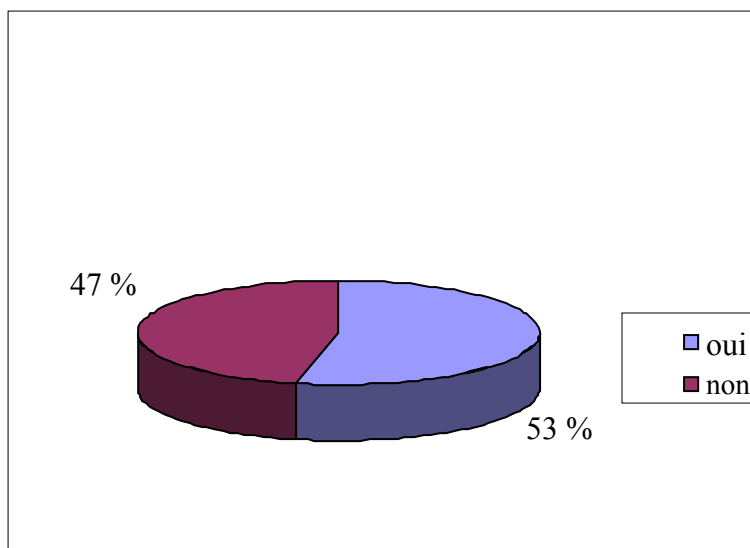
Les patients nous demandent souvent des conseils sur la vaccination. Ils demandent si ça vaut la peine, si c'est efficace. Ils ont beaucoup de questions sur l'efficacité des vaccins. Souvent, ce sont des questions de base, comme la question classique : « J'ai reçu le vaccin et j'ai eu la grippe quand même... ». Les gens pensent que parce qu'ils ont eu le vaccin qu'ils auront rien de l'hiver, qu'ils ne se moucheront pas le nez... C'est de leur expliquer comme il faut comment que ça fonctionne et la période de validité et tout... C'est surtout ce genre de questions là que nous avons.

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur la promotion de la vaccination

La vaccination antigrippale, quand c'est le temps, on fait toujours la promotion. Les autres pour lesquels on fait de la promotion, ce sont nos voyageurs. Quand on voit les voyageurs, quand on le sait on leur en parle : « Avez-vous vos vaccins, avez-vous eu vos vaccins? » C'est ça l'intervention que l'on fait. On ne fait pas vraiment d'intervention pour les enfants ou pour les nouveaux vaccins contre le Gardasil, des choses comme ça...

Un peu plus d'un pharmacien sur deux se disait intéressé à intégrer l'administration de vaccins dans sa pratique si les aspects législatifs devaient être modifiés (voir figure 3).

Figure 3 : Répartition des pharmacies selon l'intérêt du répondant à administrer lui-même des vaccins (n = 118)



Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur l'intérêt des pharmaciens de devenir eux-mêmes vaccinateurs

Nous autres mêmes? Je trouve que l'on n'a pas la formation pour vacciner. Ça prendrait de la formation. Moi, piquer dans le bras, tout d'un coup que je pique à côté....Pour la vaccination, on connaît les affaires professionnelles, mais pour la technique on ne l'a pas pantoute...

Les sources d'information les plus utilisées par les pharmaciens pour se garder informés sur la vaccination étaient les revues professionnelles (p. ex. : *Québec pharmacie* et *L'actualité pharmaceutique*), les monographies des vaccins, le Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (CPS) et Internet, plus de la moitié des pharmaciens s'y référant toujours ou souvent (voir tableau 9). Le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) venait ensuite avec 39 % des répondants affirmant utiliser cette source d'information toujours ou souvent. Mentionnons par ailleurs que les collègues de travail considérés comme des experts en vaccination, les congrès, les professionnels de la santé publique et les revues scientifiques étaient peu utilisés (plus de 80 % des pharmaciens ne s'y réfèrent jamais ou rarement).

Tableau 9 : Répartition des pharmacies selon la fréquence d'utilisation des sources d'information sur la vaccination utilisées par les pharmaciens (n = 119)

Sources d'information	Toujours/souvent		Rarement/jamais		Sans réponse	
	n	%	n	%	n	%
Revues professionnelles (ex. <i>Québec pharmacie</i>)	91	76,5	27	22,7	1	0,8
Monographies des vaccins	79	66,4	36	30,3	4	3,4
CPS	77	64,7	41	34,5	1	0,8
Internet	73	61,3	43	36,1	3	2,5
Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)	46	38,7	70	58,8	3	2,5
Représentants pharmaceutiques	35	29,4	81	68,1	3	2,5
Guide canadien d'immunisation	34	28,6	80	67,2	5	4,2
Revues scientifiques (ex. <i>British Medical Journal</i> , <i>Lancet</i> , etc.)	22	18,5	93	78,2	4	3,4
Professionnels de santé publique	19	16,0	97	81,5	3	2,5
Collègues de travail considérés experts en vaccination	13	10,9	103	86,6	3	2,5
Congrès	9	7,6	104	87,4	6	5,0
Autre	6	5,0	113	95,0	-	-

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur la formation reçue sur la vaccination

Des formations spécifiques sur des vaccins?... Je te dirais que non. C'est plus appris sur le tas, comme des présentations de cas, mais je ne me souviens pas que l'on ait déjà eu un cours sur les vaccins.

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur les sources d'information sur la vaccination

Dans les articles, il y a toujours le CPS comme on dit et parfois j'appelle même aux compagnies directement. Quand on a une information précise, je ne perds pas de temps à chercher. Parfois on n'a pas le temps et parfois je demande à une infirmière. Quand on a des questions, ce sont elles qui cherchent cela et sortent les articles et les lisent. Elles me reviennent avec les réponses et appellent les compagnies qui se débrouillent avec ça un peu. Donc, c'est un peu cela nos sources. On a une base de données dans notre système informatique qui est mis à jour régulièrement pour de l'information avec les références fournies. Donc, il y a quand même ça comme consultation rapide. Mais moi quand j'ai un doute, je ne niais pas avec cela et j'appelle directement à la compagnie. On a une réponse claire et précise et normalement la source est quand même valide.

Les pharmaciens devaient indiquer quelles étaient les principales difficultés liées à la vaccination dans leur pharmacie. Les problèmes liés au retour des vaccins non utilisés, la perte de ces vaccins et le manque de demande de la part des patients constituaient les plus importantes difficultés rencontrées (voir tableau 10). Suivaient ensuite, par ordre d'importance, la lourdeur des tâches administratives liées à l'administration, le manque de soutien des directions régionales de santé publique, le coût d'achat des vaccins et le manque d'information sur les vaccins.

Tableau 10 : Répartition des pharmaciens selon le niveau d'importance accordé à chacune des difficultés reliée à la vaccination (n = 113)

Difficultés	Très/assez importante		Peu/pas du tout importante		Ne s'applique pas		Sans réponse	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Retour des vaccins non utilisés	86	76,1	20	17,7	6	5,3	1	0,9
Manque de demande de la part des patients	68	60,2	37	32,7	6	5,3	2	1,8
Perte des vaccins non utilisés	67	59,3	40	35,4	6	5,3	0	0,0
Lourdeur des tâches administratives reliées à la vaccination	61	54,0	40	35,4	11	9,7	1	0,9
Manque de soutien des directions de santé publique	55	48,7	49	43,4	9	8,0	0	0,0
Coût des vaccins	50	44,3	59	52,2	2	1,8	2	1,8
Manque d'information sur la vaccination	44	38,9	60	53,1	7	6,2	2	1,8
Manque d'espace pour entreposer les vaccins	36	31,9	73	64,6	4	3,5	0	0,0
Gestion de la chaîne de froid	31	27,4	80	70,8	2	1,8	0	0,0
Approvisionnement en vaccins	26	23,0	81	71,7	5	4,4	1	0,9
Coût des assurances	25	22,1	67	59,3	19	16,8	2	1,8

4.1.2 Résultats concernant les pharmacies où des vaccins étaient vendus

Seuls les répondants pour les pharmacies où des vaccins étaient vendus devaient compléter la section 2 du questionnaire. Bien que 117 pharmaciens ont affirmé qu'il se vendait des vaccins dans leur pharmacie (voir tableau 8), seulement 110 ont rempli la section 2.

Les vaccins principalement vendus en pharmacie étaient ceux contre les hépatites A et B (98 %), de même que celui contre le VPH (Gardasil) (79 %) et les vaccins destinés aux voyageurs autres que ceux contre les hépatites (76 %) (voir tableau 11). Les vaccins destinés aux nourrissons et aux enfants étaient disponibles dans environ la moitié des pharmacies où des vaccins étaient vendus, alors que la proportion était légèrement plus faible en ce qui concernait le pneumocoque polysaccharidique et le vaccin contre l'influenza. Toujours sur l'ensemble des pharmacies qui vendaient des vaccins, il se vendait entre un et quatre vaccins ou groupes de vaccins présentés au tableau 11 dans 62 % des pharmacies (voir tableau 12). En moyenne, les pharmaciens ont déclaré que 97 % des vaccins vendus dans leur pharmacie l'étaient à des patients sous prescription médicale et 2 % à des infirmières pour usage professionnel. Les autres modalités de vente (par exemple, au médecin ou pour une activité de vaccination contre l'influenza, etc.) ne représentaient que 1 % (données non présentées en tableau).

Tableau 11 : Proportion de pharmacies où se vend chaque type de vaccins (n = 110)

Vaccins	n	%
Hépatite A ou B	108	98,2
VPH	87	79,1
Autres vaccins destinés aux voyageurs	83	75,5
Vaccins destinés aux nourrissons et enfants	58	52,7
Pneumocoque polysaccharidique	49	44,6
Influenza	48	43,6
Diphtérie et tétanos	9	8,2
Coqueluche acellulaire	1	0,9

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur la vente de vaccins

On vendait beaucoup plus de vaccins avant...Twinrix, pour les voyageurs...avant que la clinique se mette à en vendre...Les compagnies leur vendent des vaccins, je me suis plaint. Pour l'instant, l'ordre nous dit qu'ils sont au courant, mais qu'ils ne peuvent pas rien faire. Moi, je suis dans un quartier où les gens voyagent beaucoup, alors il y a beaucoup de demandes pour les vaccins. Il y a deux ans, on en vendait, c'était épouvantable. Maintenant, je vous l'ai dit, on en vend plus, car c'est eux autres qui les vendent. Mais il s'en vend beaucoup, j'en suis certaine...Il y a 50 ans, les médecins vendaient des pilules. Je ne vois pas pourquoi que l'on reculerait en arrière et que ce soit eux autres qui vendent des vaccins. La chaîne de froid, je vous le dis entre vous et moi, ce n'est pas fort, fort. Alors que c'est notre rôle de vendre des médicaments. Mais nous on passe par un distributeur. Donc, on paie des frais de distribution, on passe par un intermédiaire. Moi je ne peux même pas acheter directement de la compagnie. Eux autres là, ils achètent ça directement de la compagnie. Alors, ils sauvent des frais de distribution. Alors, ils vendent moins cher que moi je peux vendre mes vaccins. Et là les gens pensent que c'est nous autres les voleurs...

Tableau 12 : Répartition des pharmacies selon le nombre de vaccins ou groupes de vaccins vendus (n = 110)

Nombre de groupes de vaccins	n	%
1-2	16	14,5
3-4	52	47,3
5-6	40	36,4
7-8	2	1,8
Total	110	100,0

En ce qui concerne les conditions relatives au maintien de la chaîne de froid, les vaccins étaient entreposés dans un réfrigérateur à médicaments spécialisés et la température du réfrigérateur était vérifiée deux fois par jour, tous les jours, dans une pharmacie sur deux (voir tableau 13). Il est particulièrement intéressant de préciser qu'une pharmacie sur six avait une procédure écrite de disponible en cas de bris de la chaîne de froid. Bien que la presque totalité des pharmaciens donnaient de l'information ou des conseils sur le maintien de la chaîne de froid lors de la vente de vaccins, 41 % remettaient les vaccins dans une glacière (voir tableau 13). Par contre, même s'il est déconseillé de déposer les vaccins directement sur de la glace, cette pratique était réalisée dans 33 % des pharmacies. Dans l'ensemble des pharmacies où des vaccins étaient vendus, 19 % (21/110) respectaient toutes les recommandations de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Ces recommandations sont :

- de vérifier au moins deux fois par jour, tous les jours, la température du réfrigérateur;
- d'avoir toujours de la glace disponible à la pharmacie;
- d'avoir toujours des glacières disponibles à la pharmacie;
- de donner de l'information ou des conseils sur le maintien de la chaîne de froid lors de la vente de vaccins;
- de ne pas déposer les vaccins directement sur la glace.

Tableau 13 : Proportion de pharmaciens qui rapportent chacune des conditions relatives au maintien de la chaîne de froid pour la conservation des vaccins dans la pharmacie et lors de la vente de vaccins (n = 110)

Conditions	n	%
<u>En pharmacie :</u>		
Vaccins entreposés dans un réfrigérateur à médicaments spécialisé et non dans un réfrigérateur domestique	59	53,6
Réfrigérateur muni d'un thermomètre minima-maxima	76	69,1
Température du réfrigérateur vérifiée au moins deux fois par jour	51	46,4
Procédure écrite disponible en cas de bris de la chaîne de froid	18	16,4
Glace toujours disponible à la pharmacie	102	92,7
Glacières toujours disponibles à la pharmacie	75	68,2
<u>Lors de la vente de vaccins :</u>		
Information/conseils sur le maintien de la chaîne de froid donnés par le pharmacien	108	98,2
Vaccins remis dans une glacière	45	40,9
Vaccins déposés directement sur de la glace*	36	32,7

* Pratique non recommandée

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur la chaîne de froid

Mon livreur a une glacière avec un « Ice Pack » qui est fait pour ça et c'est bien fait. Et les patients qui viennent chercher un vaccin et qui s'en vont au bureau ou peu importe, souvent on a des « Ice Pack » de surplus, on met cela dans un petit sac et souvent ils s'en vont directement au bureau. S'ils vont magasiner, on leur dit d'aller magasiner après ou de revenir le chercher plus tard.

Si les gens vont tout de suite se le faire injecter à la clinique, on leur dit de demander à l'infirmière de le mettre au frigo, peu importe le temps d'attente. S'ils vont chez eux, alors là on leur donne un « Ice Pack ». On leur dit une façon de le mettre au frigo pour que ce soit sécuritaire.

4.1.3 Résultats concernant les pharmacies où des vaccins étaient administrés

Seuls les répondants des pharmacies où des vaccins étaient administrés directement aux patients devaient compléter la section 3 du questionnaire. Bien que 27 répondants affirmaient que des vaccins étaient administrés dans leur pharmacie (voir tableau 8), seulement 19 ont complété la section 3.

La principale motivation à instaurer un service de vaccination dans les pharmacies provenait de la demande faite par les patients (voir tableau 14). En second lieu, mais dans une proportion beaucoup moindre, venait l'appui de cette initiative par la chaîne ou la bannière à laquelle la pharmacie était affiliée. L'appui de l'initiative par le privé comme les compagnies pharmaceutiques et l'appui par le réseau de la santé comme les CLSC et les directions régionales de santé publique ont exercé un rôle secondaire, mais qui mérite toutefois d'être mentionné. L'offre d'un service d'administration de vaccins avait débuté en 2004 ou après dans 93 % des pharmacies (voir tableau 15). Dans l'ensemble, le service en soirée, du lundi au vendredi, était offert dans 44 % (8/18) des pharmacies et le samedi ou le dimanche dans 17 % (3/18) de celles-ci. Les trois pharmacies offrant le service la fin de semaine l'offrait également en soirée du lundi au vendredi. Il était possible pour un patient de recevoir le vaccin contre l'influenza sans avoir pris un rendez-vous auparavant avec l'infirmière dans 26 % (5/19) des pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert. Cette proportion était de 33 % (6/18) en ce qui concernait les autres vaccins (données non présentées en tableau).

Tableau 14 : Proportion de pharmacies où les raisons ayant motivé l'instauration du service d'administration des vaccins ont été rapportées (n = 19)

Raisons	n	%
Demande des patients	16	84,2
Initiative appuyée par la chaîne	9	47,4
Initiative appuyée par le privé	7	36,8
Initiative appuyée par le réseau de la santé	3	15,8
Initiative de la pharmacie	2	10,5
Désir d'offrir plus de services aux clients	2	10,5

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur le rôle du pharmacien par rapport à la vaccination

Moi, personnellement, j'aimerais prendre un plus grand rôle, car il y en a qui ont beaucoup de questions. Parfois, on ne fait pas nécessairement le service en tant que tel, mais les gens nous posent beaucoup de questions, car nous sommes accessibles. Si les gens oublient de poser leurs questions à leur médecin, ils vont nous rappeler. Nous avons beaucoup d'information là-dessus. Il y a parfois certains vaccins sur lesquels nous avons moins d'information si nous travaillons un peu moins sur ces types de vaccin. Il nous faut alors chercher un peu plus l'information. Il est certain que j'aimerais avoir une infirmière pour donner les vaccins, mais c'est dans nos rêves. En réalité, ceci n'est pas toujours évident de, premièrement, trouver une infirmière, et deuxièmement de la garder.

Je pense que l'on a un rôle à jouer, de renforcer les gens vers la vaccination, d'en parler, de le dire. Je pense que c'est surtout comme ça que je vois mon rôle, un rôle de renforcement.

C'est sûr que l'on devrait être partie prenante. On devrait axer plus encore, avoir des dépliants et donner plus d'information aux clients. Moi, la plupart des clients ici font affaires avec les cliniques du voyageur. Notre rôle, vu que l'on est en pleine ville, il est moins marqué que quelqu'un qui est en campagne où il n'y a pas de clinique de voyageurs. Moi je pense que le rôle du pharmacien devrait être en première ligne pour stimuler les gens à se faire vacciner encore plus. Nous en fait on les réfère beaucoup à la clinique santé-voyage parce qu'ils se financent avec la vente de vaccins. Donc, on ne veut pas empiéter sur leur terrain. Mais on donne beaucoup d'information ou on encourage les gens à aller à la clinique. Parfois, on va vendre des vaccins lorsque les gens ont une prescription. Ils vont se le faire donner par leur médecin de famille. À ce moment-là, ils évitent les frais de la clinique santé-voyage. Et nous, on doit s'assurer que les gens ont reçu une ordonnance pour être sûr qu'ils se fassent vacciner sous supervision médicale étant donné les risques d'allergie.

Tableau 15 : Répartition des pharmacies selon l'année d'instauration du service d'administration des vaccins (n = 15)

Année	n	%
2008	3	20,0
2007	6	40,0
2004-2006	5	33,3
2001-2003	1	6,7
Total	15	100,0

Il était possible pour un patient de se faire vacciner dans le cadre du programme de vaccination gratuite du ministère de la Santé et des Services sociaux dans 37 % (7/19) des pharmacies. Dans 71 % (5/7) de ces pharmacies, ce service était totalement gratuit pour le patient, alors que dans 29 % (2/7) de celles-ci, des frais étaient exigés pour l'administration du vaccin. Lorsque des vaccins étaient administrés dans le cadre d'un tel programme, l'entente concernant la gestion des produits immunisants avec la Direction régionale de santé publique avait été signée par une infirmière pour 29 % (2/7) des pharmacies, par une agence d'infirmières pour 14 % (1/7) des pharmacies et par un pharmacien pour 43 % (3/7) des pharmacies. Dans une pharmacie, le répondant ne savait pas qui avait signé l'entente.

Contrairement à ce qui était observé dans la vente des vaccins en pharmacie, c'est le vaccin contre l'influenza qui était administré dans la plus grande proportion de pharmacies (83 %), suivi des vaccins contre les hépatites A ou B (61 %), les vaccins destinés aux voyageurs autres que ceux contre les hépatites (33 %) et le vaccin contre le VPH (33 %) (voir tableau 16). Les autres vaccins étaient administrés dans un nombre plus restreint de pharmacies (moins du tiers).

Tableau 16 : Proportion des pharmacies où chacun des types de vaccins était administré (n = 18)

Vaccins	n	%
Influenza	15	83,3
Hépatite A ou B	11	61,1
Autres vaccins destinés aux voyageurs	6	33,3
VPH	6	33,3
Pneumocoque polysaccharidique	5	27,8
Diphthérie et tétanos	4	22,2
Coqueluche acellulaire	3	16,7
Vaccins destinés aux nourrissons et enfants	1	5,6

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur l'offre de services de vaccination en pharmacie

L'influenza, je te dirais que d'après moi ça doit faire un bon bout de temps que l'on fait ça. La vaccination de la grippe à chaque année... je pense que c'est aux alentours de 4 ans. Ça a été offert par les compagnies pharmaceutiques un moment donné. Moi, j'avais fait comme mon enquête avec les patients pour voir si c'était des affaires qu'ils pouvaient aimer et tout le monde a aimé ça. Maintenant, notre journée de vaccination est connue, les gens appellent, car c'est vraiment sur rendez-vous.... C'est un service de plus que j'offre. Pour moi, je dirais que cela fidélise la clientèle. Ils trouvent que c'est un service qu'on leur offre, les gens sont contents, les gens apprécient et reviennent.

En ce qui concerne les différents moyens de consigner l'information sur l'acte vaccinal, l'information était souvent ou toujours inscrite dans le carnet de vaccination du patient et dans le dossier de l'infirmière dans 78 % et 72 % des pharmacies, respectivement (voir tableau 17). Les bordereaux de vaccination étaient envoyés souvent ou toujours à la Direction régionale de santé publique dans 28 % des pharmacies. La majeure partie de la clientèle se faisant vacciner en pharmacie était composée d'adultes âgés de 18 à 64 ans pour 69 % des pharmacies (voir tableau 18). Aucun répondant de la région 03 ne déclare avoir des enfants ou des adolescents comme principal groupe d'âge pour ce service.

Tableau 17 : Répartition des pharmacies selon la fréquence d'utilisation de chacun des modes de consignation de l'acte vaccinal (n = 18)

Consigne	Toujours/souvent		Rarement/jamais		Ne sait pas		Sans réponse	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Note dans carnet de vaccination du patient	14	77,8	1	5,6	2	11,1	1	5,6
Inscription dans les dossiers de l'infirmière	13	72,2	3	16,7	1	5,6	1	5,6
Inscription dans les dossiers de la pharmacie	11	61,1	6	33,3	0	0,0	1	5,6
Bordereaux de vaccination envoyés à la DRSP	5	27,8	6	33,3	4	22,2	3	16,7

Tableau 18 : Répartition des pharmacies selon le groupe d'âge des patients recevant le plus de vaccins sur place (n = 16)

Groupe d'âge	n	%
18-64 ans	11	68,8
≥ 65 ans	5	31,3
Total	16	100,0

Les principales difficultés rencontrées par les pharmaciens, par rapport à l'offre du service d'administration des vaccins, concernaient les inquiétudes au niveau des effets secondaires lors de l'administration des vaccins et de la responsabilité légale, puisque 56 % des répondants considéraient ces deux difficultés comme assez ou très importantes (voir tableau 19). Le manque de soutien du réseau de la santé et le manque de disponibilité d'une infirmière pour administrer les vaccins constituaient également des difficultés importantes. Finalement, le manque d'information des pharmaciens sur la vaccination, la gestion des rendez-vous, la gestion des dossiers, l'absence de local pour administrer les vaccins et la formation sur la vaccination des professionnels de la pharmacie constituaient des difficultés jugées comme assez ou très importantes par environ un répondant sur quatre.

Tableau 19 : Répartition des pharmacies selon le niveau d'importance de chacune des difficultés liées au service d'administration de vaccins (n = 18)

Difficultés	Très/assez importantes		Peu/pas du tout importantes		Ne s'applique pas		Sans réponse	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Inquiétudes effets secondaires lors de l'administration vaccins	10	55,6	8	44,4	0	0,0	0	0,0
Inquiétudes responsabilité légale	10	55,6	7	38,9	1	5,6	0	0,0
Manque de soutien du réseau de la santé	8	44,4	8	44,4	0	0,0	2	11,1
Manque de disponibilité d'une infirmière	7	38,9	9	50,0	2	11,1	0	0,0
Manque d'information des pharmaciens sur la vaccination	5	27,8	12	66,7	1	5,6	0	0,0
Gestion des rendez-vous	5	27,8	12	66,7	1	5,6	0	0,0
Gestion des dossiers	5	27,8	12	66,7	1	5,6	0	0,0
Manque d'un lieu pour administrer les vaccins	5	27,8	11	61,1	2	11,1	0	0,0
Formation sur la vaccination des professionnels de pharmacie	4	22,2	14	77,8	0	0,0	0	0,0
Critique des autres vaccinateurs, image de la pharmacie	3	16,7	13	72,2	1	5,6	1	5,6
Gestion de la chaîne de froid	2	11,1	15	83,3	1	5,6	0	0,0

Entrevues auprès d'informateurs-clés : extraits portant sur l'implication des infirmières dans la pharmacie

Nous avons déjà eu ces services dans le passé. C'était un infirmier et maintenant il est parti. Trouver quelqu'un d'autre n'est pas toujours évident non plus. Quand on engage quelqu'un, les gens s'attachent à cette personne. Si cette personne part et on la remplace par une autre, là ce n'est pas pareil....J'ai déjà cherché un peu, mais je n'ai pas eu vraiment de réponse. Si nous avons une infirmière à temps plein, il faut quand même la payer et ici, on ne demande pas le salaire minimum et ce n'est pas des services financièrement rentables. Si ton infirmière te coûte 15 000 \$ par année, pour rentabiliser 15 000 \$, ça prend quelques années. Comme rôle, c'est merveilleux, intéressant, mais l'idéal, ce serait vraiment un partage d'infirmière. Je pourrais m'organiser avec quelques-uns de mes collègues et leur demander s'ils veulent partager une infirmière. Je me souviens, quand mon infirmier nous a quittés, les gens venaient quand même. Ils venaient le voir, ce sont des services et une relation que tu développes. Comme je le dis toujours, ma clientèle qui est ici a besoin de nos services. S'ils ne les prennent pas chez nous, ils vont les prendre ailleurs.

4.2 Comparaisons de l'offre du service d'administration de vaccins selon les caractéristiques des pharmacies et les pratiques des pharmaciens

Dans le but de connaître le profil des pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert, des analyses univariées ont été réalisées. Elles ont permis d'analyser les proportions de pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert en fonction de plusieurs variables liées aux caractéristiques de la pharmacie ainsi qu'aux pratiques des pharmaciens. Il importe de mentionner que malgré un taux de participation de 69 % des pharmacies de la région 03, cela correspond à 119 pharmaciens qui ont complété le questionnaire. Étant donné ce petit nombre, peu des tests effectués se sont avérés significatifs sur le plan statistique, malgré parfois la présence de certains écarts observés entre les proportions de pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert et les autres types de services (vente, *counseling* et promotion).

Le niveau d'urbanisation du lieu de localisation de la pharmacie rapporté par le pharmacien répondant (voir tableau 20), le nombre d'heures d'ouverture de la pharmacie (voir tableau 21), le fait d'être associée ou non à une chaîne ou une bannière (voir tableau 22), le nombre de prescriptions préparées dans une journée (voir tableau 23), le niveau de proximité d'une clinique médicale (voir tableau 24), le nombre de pharmaciens travaillant dans la pharmacie (voir tableau 25) et l'intérêt ou non des pharmaciens à administrer eux-mêmes des vaccins si des changements législatifs étaient apportés (voir tableau 26) sont toutes des variables qui n'étaient pas liées significativement à l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins dans la pharmacie.

Tableau 20 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le niveau d'urbanisation rapporté par le pharmacien (n = 119)

Localisation	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
Urbaine	22	25,6	64	74,4	86	100,0
Semi-urbaine	3	15,8	16	84,2	19	100,0
Rurale	2	14,3	12	85,7	14	100,0

Valeur p = 0,5612

Tableau 21 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le nombre d'heures d'ouverture (n = 116)

Nombre d'heures d'ouverture	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
≤ 60	3	20,0	12	80,0	15	100,0
61-90	17	21,3	63	78,8	80	100,0
> 90	7	33,3	14	66,7	21	100,0

Valeur p = 0,4617

Tableau 22 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le fait d'être indépendantes ou associées à une chaîne (n = 118)

Type de pharmacie	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
Indépendante	0	0,0	7	100,0	7	100,0
Chaîne/bannière	26	23,4	85	76,6	111	100,0

Valeur p = 0,3452

Tableau 23 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le nombre de prescriptions par jour (n = 119)

Prescriptions/ jour	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
< 150	7	38,9	11	61,1	18	100,0
150-300	7	16,3	36	83,7	43	100,0
301-450	7	29,2	17	70,8	24	100,0
> 450	6	17,7	28	82,4	34	100,0

Valeur p = 0,1897

Tableau 24 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le niveau de proximité d'une clinique médicale (n = 118)

Proximité d'une clinique médicale	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
Même bâtiment	9	20,4	35	79,6	44	100,0
< 1 km	15	27,8	39	72,2	54	100,0
> 1 km	3	15,0	17	85,0	20	100,0

Valeur p = 0,4528

Tableau 25 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le nombre de pharmaciens travaillant à la pharmacie (n = 115)

Nombre de pharmaciens	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
1-2	4	22,2	14	77,8	18	100,0
3	13	25,0	39	75,0	52	100,0
4	6	28,6	15	71,4	21	100,0
5-10	4	16,7	20	83,3	24	100,0
Moyenne ± écart-type	3,6 ± 1,5		3,6 ± 1,3		3,6 ± 1,3	

Valeur p = 0,8032

Tableau 26 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par le niveau d'intérêt du répondant à administrer lui-même des vaccins (n = 118)

Intérêt du pharmacien à administrer lui-même	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
Oui	14	22,2	49	77,8	63	100,0
Non	12	21,8	43	78,2	55	100,0

Valeur p = 0,9579

Par contre, les pharmacies où au moins une infirmière y travaillait, ainsi que celles où il y avait une nutritionniste, étaient beaucoup plus nombreuses à offrir le service d'administration de vaccins par rapport à celles n'employant pas ces deux types de professionnelles de la santé (voir tableau 27). Les différentes sources d'information utilisées pour se tenir informé sur la vaccination n'étaient pas statistiquement différentes lorsque les proportions étaient comparées entre les pharmacies qui offraient le service d'administration de vaccins et celles qui n'offraient pas ce service (voir tableau 28). Les résultats n'étaient pas différents non plus en ce qui concerne les difficultés liées à la vaccination (voir tableau 29).

Tableau 27 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins par la présence ou non d'un professionnel de la santé autre que le pharmacien (n = 115)

Autre professionnel de la santé en pharmacie	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total		Valeur p
	n	%	n	%	n	%	
<u>Infirmière</u>							
Oui	11	52,4	10	47,6	21	100,0	0,0013
Non	16	17,0	78	83,0	94	100,0	
<u>Infirmière auxiliaire</u>							
Oui	2	25,0	6	75,0	8	100,0	1,0000
Non	25	23,4	82	76,6	107	100,0	
<u>Nutritionniste</u>							
Oui	5	55,6	4	44,4	9	100,0	0,0319
Non	22	20,8	84	79,3	106	100,0	

Tableau 28 : Proportion de pharmaciens qui utilisaient toujours ou souvent chacune des sources d'information, stratifiée par l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins (n = 119)

Sources d'information	Administration de vaccins		Pas d'administration		Valeur p
	n	%	n	%	
Monographies des vaccins	20	74,1	59	64,1	0,3362
Revue professionnelle (ex. <i>Québec pharmacie</i>)	19	70,4	72	78,3	0,3954
Internet	17	63,0	56	60,9	0,8443
CPS	16	59,3	61	66,3	0,5006
Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)	13	48,2	33	35,9	0,2493
Présentations ou visites de représentants de compagnies pharmaceutiques	7	25,9	28	30,4	0,6512
Guide canadien d'immunisation	7	25,9	27	29,4	0,7293
Collègues de travail considérés experts en vaccination	6	22,2	7	7,6	0,0715
Professionnels de santé publique	4	14,8	15	16,3	1,0000
Revue scientifique (ex. <i>British Medical Journal</i> , <i>Lancet</i> , etc.)	3	11,1	19	20,7	0,3984
Congrès	1	3,7	8	8,7	0,6821

Tableau 29 : Proportion de pharmaciens qui trouvaient assez ou très importantes chacune des difficultés, stratifiée par l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins (n = 113)

Difficultés	Administration de vaccins		Pas d'administration		Valeur p
	n	%	n	%	
Coût des vaccins	10	40,0	40	45,5	0,6280
Coût des assurances	3	12,0	22	25,0	0,1670
Perte des vaccins non utilisés	16	64,0	51	58,0	0,5872
Retour des vaccins non utilisés	18	72,0	68	77,3	0,5854
Approvisionnement en vaccins	7	28,0	19	21,6	0,5017
Gestion de la chaîne de froid	8	32,0	23	26,1	0,5620
Manque d'espace pour entreposer les vaccins	4	16,0	32	36,4	0,0538
Manque d'information sur la vaccination	8	32,0	36	40,9	0,4201
Manque de soutien des directions de santé publique	11	44,0	44	50,0	0,5963
Lourdeur des tâches administratives reliées à la vaccination	11	44,0	50	56,82	0,2565
Manque de demande de la part des patients	14	56,0	54	61,4	0,6288

Enfin, un service d'administration de vaccins était offert dans la moitié des pharmacies qui avaient une entente de collaboration avec certains établissements du réseau de la santé, alors que la proportion était de 17 % pour celles qui n'avaient pas ce type d'entente (voir tableau 30).

Tableau 30 : Répartition des pharmacies selon l'offre ou non d'un service d'administration de vaccins, stratifiée par la présence ou non d'une entente de collaboration avec des établissements du réseau (n = 119)*

Entente de collaboration	Administration de vaccins		Pas d'administration		Total	
	n	%	n	%	n	%
Oui (formelle ou informelle)	10	50,0	10	50,0	20	100,0
Non	17	17,2	82	82,8	99	100,0

Valeur p = 0,0030

* Il peut s'agir d'un CLSC, de la Direction régionale de santé publique ou d'une clinique médicale.

5. DISCUSSION

En 2008, des vaccins étaient administrés dans près du quart des pharmacies communautaires de la région de la Capitale-Nationale (23 % pour la région par rapport à 27 % pour la province). À l'exception d'une pharmacie qui a commencé à offrir ce service en 2001, l'administration de vaccins en pharmacie a débuté en 2004 avec une hausse plus importante en 2007 et 2008. C'est d'ailleurs en 2002 que l'acte de vaccination effectué par l'infirmière a cessé d'être un acte délégué par le médecin et que l'infirmière a pu administrer des vaccins de façon autonome³⁷. Par ailleurs, le nombre de pharmacies où un service d'administration de vaccins est offert risque fort d'augmenter dans le futur puisque 33 % des répondants (44 % pour la province) ont affirmé avoir l'intention d'offrir un tel service dans leur pharmacie au cours des cinq prochaines années, ce qui représente un écart de dix points par rapport à la situation au moment de l'étude.

Il se vendait des vaccins dans la quasi-totalité des pharmacies (98 % pour la région par rapport à 90 % pour la province). L'intention de vendre des vaccins dans les cinq prochaines années subissait quant à elle une baisse de 9 % par rapport à la situation au moment de l'étude. Il y a très peu de différences en ce qui concerne la promotion de la vaccination par les pharmaciens lorsque la situation au moment de l'enquête est comparée à la situation anticipée dans les cinq prochaines années. La proportion de pharmacies où il se faisait du *counseling* sur la vaccination augmente de 7 % dans les prévisions au cours des cinq prochaines années pour se situer à 74 % et il s'agit d'une situation semblable à ce qui se passe au niveau de la province. Il est démontré que la promotion et le *counseling* sur la vaccination incitent la clientèle de la pharmacie à se faire vacciner³⁸.

Les différentes sources d'information sur la vaccination qui peuvent être utilisées par le pharmacien l'étaient à des niveaux très variables. Les revues professionnelles, les monographies des vaccins, le CPS et Internet constituaient les moyens les plus utilisés pour se tenir informé sur la vaccination. Les revues professionnelles qui s'adressent aux pharmaciens présentent toutefois peu d'articles portant sur la vaccination. Ainsi, la revue *Québec Pharmacie* a publié 8 articles portant sur la vaccination parmi les 380 publiés de 2005 à 2009. La revue *L'actualité pharmaceutique* présente un ratio tout à fait semblable avec 6 articles portant sur la vaccination parmi les 249 articles publiés en 2009. Mentionnons aussi que le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ), qui est considéré comme la norme de pratique dans la province, était utilisé dans 39 % de l'ensemble des pharmacies et dans la moitié des pharmacies où un service d'administration de vaccins était offert. Il s'agit d'une tendance qui avait également été notée dans l'étude provinciale. En comparaison toutefois, dans l'étude sur les services de vaccination offerts à la population adulte dans la région de la Capitale-Nationale³⁵, le PIQ était rapporté par au-delà de 90 % des répondants en cliniques médicales et en CSSS comme source d'information utilisée par les vaccinateurs. Les professionnels de la santé publique ainsi que les collègues de travail considérés comme des experts en vaccination étaient très peu ou pas utilisés par les pharmaciens comme sources d'information sur la vaccination. Dans l'étude sur les services de vaccination offerts dans la Capitale-Nationale³⁵, ces sources d'information étaient modérément plus utilisées par les vaccinateurs des cliniques médicales, mais beaucoup plus utilisées (au-delà de 80 %) dans les CSSS. Dans l'élaboration de stratégies visant à améliorer l'offre de services de vaccination, les professionnels de la santé publique

pourraient être davantage impliqués auprès des pharmaciens désirant offrir le service d'administration de vaccins. Les revues scientifiques étaient également plus utilisées par les vaccinateurs des cliniques médicales et ceux des CSSS que par les répondants des pharmacies, incluant celles où des vaccins étaient administrés. Les représentants de compagnies pharmaceutiques et les congrès étaient également beaucoup plus utilisés par les vaccinateurs des cliniques médicales toujours par rapport aux pharmacies.

Il importe de connaître les difficultés reliées à la vaccination rencontrées par les pharmaciens de sorte que des mesures visant à diminuer l'impact de ces difficultés soient prises. Il s'avère, dans un premier temps, que la perception des difficultés ne variait pas de façon significative entre les pharmacies qui offraient le service d'administration de vaccins et les autres, à l'exception du manque d'espace pour entreposer les vaccins qui était noté de façon plus importante dans les pharmacies qui n'offraient pas le service d'administration. Il faut remarquer que certaines difficultés comme le coût des assurances, le manque d'information sur la vaccination et la lourdeur des tâches administratives, bien que non différentes significativement entre les deux groupes de pharmacies (administration de vaccins ou non) étaient perçues de façon plus élevée dans les pharmacies qui n'offraient pas le service d'administration de vaccin comme ce fut également observée dans l'étude provinciale. Il est possible de supposer qu'un échantillon plus grand aurait fait ressortir ces écarts comme significatifs. Par ailleurs, parmi les difficultés sur lesquelles il est possible d'agir, afin de faciliter la tâche aux pharmaciens qui offraient ou désiraient offrir la vente ou l'administration de vaccins, il faut noter la perception du manque de soutien de la DRSP, la lourdeur des tâches administratives reliées à la vaccination, le manque d'information sur la vaccination et les problèmes d'approvisionnement en vaccins.

Il faut noter que trois barrières identifiées dans la présente étude l'ont également été dans l'étude de Kummer & Foushee effectuée en Caroline du Nord³⁹. Il s'agit du manque d'information ou de formation sur la vaccination, du manque d'espace et de l'approvisionnement ou de la disponibilité des vaccins. Dans une étude nationale réalisée aux États-Unis, Madhavan et al.⁴⁰ ont identifié également plusieurs barrières à l'offre de services de vaccination en pharmacie dont les plus importantes étaient le manque de disponibilité en termes de temps, les préoccupations par rapport aux aspects légaux et les problèmes de remboursements des coûts. Dans l'étude de Kamal, Madhavan et Maine²⁵ réalisée quelques années plus tard, le manque de temps ressortait toujours parmi les principales préoccupations, auxquelles s'ajoutait le manque d'espace dans la pharmacie et les préoccupations par rapport aux aspects légaux.

Par ailleurs, il faudra également fournir l'information et le soutien nécessaires pour que les recommandations portant sur le maintien de la chaîne de froid soient appliquées dans les pharmacies. Il ressort en effet que seulement 19 % des pharmaciens qui vendaient des vaccins respectaient toutes les recommandations émises par l'Ordre des pharmaciens du Québec. Bien que la comparaison soit imparfaite, rappelons qu'en 2007, les trois quarts des cliniques médicales de la région de la Capitale-Nationale mentionnaient posséder un réfrigérateur réservé aux produits médicaux et en mesurer la température deux fois par jour à l'aide d'un thermomètre minima-maxima³⁵.

Le nombre moyen de quatre pharmaciens travaillant dans la pharmacie constituait probablement une sous-estimation du nombre moyen réel, puisque certains pharmaciens qui ont rempli le questionnaire ont omis de s'inclure. En effet, certains pharmaciens ont répondu zéro à cette question, alors que la loi oblige la présence d'au moins un pharmacien durant les heures d'ouverture de la pharmacie. Le même problème s'est présenté en ce qui concerne le nombre d'infirmières présentes dans la pharmacie, puisque certains pharmaciens ont indiqué qu'aucune infirmière ne travaillait dans la pharmacie, alors qu'un service d'administration de vaccins était offert sur place. La révision des commentaires fournis par les répondants a permis d'émettre l'hypothèse que certains pharmaciens n'ont pas comptabilisé l'infirmière provenant du CLSC qui venait dispenser des services dans la pharmacie. Contrairement à ce qui a été observé pour la province, l'offre de services d'administration de vaccins n'était pas liée au nombre de pharmaciens travaillant dans la pharmacie.

Par contre, comme ce fut le cas au niveau de la province, la présence d'une infirmière dans la pharmacie et la présence d'une nutritionniste étaient toutes les deux liées à l'offre d'un service d'administration de vaccins. La présence de ces professionnelles de la santé indique également que la pharmacie offre une gamme de services qui va au-delà de la vente de médicaments. Cela permet de comprendre que la pharmacie est un lieu où plusieurs services de santé peuvent être offerts et que l'administration de vaccins pourrait être un de ces services. Une seule pharmacie offrait le service d'administration de vaccins avec la présence d'une infirmière auxiliaire sans la présence d'une infirmière. Une telle pratique est questionnable et mérite d'être bien documentée, car une infirmière auxiliaire n'est autorisée à administrer des vaccins que sous la supervision d'un médecin ou d'une infirmière. Comme une clinique médicale était située dans le même édifice que cette pharmacie, il est possible de croire que l'infirmière auxiliaire applique une prescription émise par un médecin de la clinique. Il est possible également que le répondant ait indiqué la présence d'une infirmière auxiliaire rémunérée par la pharmacie, mais qu'il n'a peut-être pas comptabilisé la présence d'une infirmière si les services de cette dernière étaient payés par le CLSC.

Par ailleurs, la présence d'une entente de collaboration avec un établissement du réseau de la santé était liée à une plus forte prévalence de l'offre d'administration de vaccins. Une telle entente, en effet, peut aider les pharmacies dans l'application du service d'administration de vaccins.

Un répondant sur deux serait intéressé à administrer lui-même des vaccins si la législation était modifiée. Par ailleurs, des commentaires inscrits dans certains questionnaires indiquent que certains pharmaciens seraient prêts à administrer des vaccins s'ils étaient rémunérés pour le faire. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de l'étude de Kamal et al.²⁵ réalisée auprès de l'ensemble des pharmaciens des États-Unis en 2003 où ceux-ci manifestaient un intérêt modéré à administrer des vaccins aux enfants (3,9 sur une échelle de 1 (intérêt le plus faible) à 7 (intérêt le plus élevé)) et aux adultes (4,4). Les besoins de la population en vaccination sont en croissance et les services de vaccination actuellement offerts en CLSC et en clinique médicale pourraient ne pas suffire. Les pharmaciens communautaires sont des professionnels de la santé facilement accessibles²³. Toutefois, dans le cadre actuel au Québec, seuls les médecins, les sages-femmes, les infirmières

auxiliaires et les infirmières sont autorisés à administrer des vaccins et ce sont habituellement ces dernières qui les administrent lorsque cela se produit en pharmacie. Selon la législation en cours, le pharmacien n'est pas autorisé à administrer lui-même des vaccins contrairement à ce qui se passe dans les états américains^a. Les États-Unis et certaines provinces canadiennes offrent, dans le cadre d'une formation continue, des sessions de formation visant à rendre les pharmaciens aptes à administrer eux-mêmes des vaccins^{b, c, d}. Ce fut également le cas de nombreux pharmaciens de la Colombie-Britannique qui furent accrédités pour administrer le vaccin contre la grippe saisonnière et la grippe A (H1N1) à l'automne 2009¹⁸.

Parmi les vaccins administrés en pharmacie, le vaccin contre l'influenza venait en tête de liste dans les pharmacies où des vaccins étaient administrés, comme ce fut également le cas au niveau provincial, ainsi que dans les études de Kummer et al.³⁹ et Grabenstein et al.⁴¹. Toutefois, il était vendu dans moins d'une pharmacie sur deux et il y avait quatre pharmacies de la région 03 où ce vaccin était administré sans qu'il y soit vendu, ce qui permet de croire que c'était l'infirmière du CLSC qui apportait ce vaccin pour l'administrer aux clients de la pharmacie ou que le vaccin était fourni par la DRSP pour la vaccination des clientèles éligibles.

Quelques stratégies permettent d'augmenter l'accessibilité aux services de vaccination et d'améliorer la couverture vaccinale : l'offre des services de vaccination le soir et la fin de semaine, la possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous, de même que la gratuité des services^{42, 35, 43-45}. Dans la région, le service d'administration de vaccins la fin de semaine était offert dans seulement une minorité de pharmacies, mais un peu plus de 40 % l'offraient les soirs de semaine. Aussi, dans 26 % des pharmacies, on offrait la possibilité que le vaccin contre l'influenza soit administré sans rendez-vous et cette proportion s'élevait à 33 % dans le cas des autres vaccins. Par contre, dans 28 % des pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert dans le cadre du programme de vaccination gratuite du ministère de la Santé et des Services sociaux, on exigeait un certain montant pour défrayer les coûts de l'administration du vaccin. Il ressort également que parmi les sept pharmacies où le service d'administration de vaccins était offert dans le cadre du programme de vaccination gratuite du ministère de la Santé et des Services sociaux, on exigeait un certain montant pour défrayer les coûts de l'administration du vaccin dans deux pharmacies.

Dans aucune des pharmacies de la région 03, les enfants et les adolescents ne constituaient le groupe principal de la clientèle vaccinée en pharmacie, les parents utilisant habituellement pour leurs enfants les services en CLSC ou en clinique médicale. En effet, dans la présente étude, la clientèle vaccinée en pharmacie était composée majoritairement

^a Immunization Action Coalition. En ligne : <http://www.immunize.org/laws/pharm.htm>

^b American Pharmacists Association. En ligne : http://www.pharmacist.com/AM/Template.cfm?Section=Pharmacy_Based_Immunization_Delivery

^c Alberta Pharmacists' Association. En ligne : http://www.rxa.ca/n_EducationEvents/default.aspx?id=14835

^d Dalhousie University. En ligne : http://cpe.pharmacy.dal.ca/PROGRAMS/Immunization_and_Inj/

d'adultes (18 à 64 ans), comme cela a également été décrit dans l'étude provinciale ainsi que dans certaines études réalisées aux États-Unis^{25, 46}.

Les bordereaux de vaccination étaient envoyés à la Direction régionale de santé publique dans seulement 28 % des pharmacies de la Capitale-Nationale. Cette constatation amène deux pistes de réflexion qui peuvent être en opposition. D'une part, cette région étant une des rares régions avec l'Estrie à tenir un registre de vaccination complet, il est important d'informer les pharmaciens de ces régions de l'importance de compléter ce bordereau, afin que le registre soit mis à jour et qu'il demeure utile et fonctionnel. D'autre part, bien que dans une situation idéale tous les actes vaccinaux seraient rapportés à la DRSP par les bordereaux de vaccination, il faut prendre garde de ne pas ajouter à la lourdeur des tâches administratives qui est déjà rapportée comme une difficulté par une proportion importante de répondants.

Quelques variables, bien que n'étant pas liées de façon significative sur le plan statistique à l'offre du service d'administration de vaccins, présentaient toutefois des tendances semblables à ce qui a été observé de façon significative dans l'enquête portant sur toutes les pharmacies de la province, le nombre de ces dernières étant beaucoup plus grand. La première tendance concerne l'association avec une chaîne ou une bannière. Les pharmacies associées à une chaîne ou une bannière étaient proportionnellement plus nombreuses que les indépendantes à offrir le service d'administration de vaccins. Par ailleurs, près de la moitié des pharmacies offrant le service d'administration de vaccins le faisaient à la suite d'une initiative appuyée par la chaîne ou la bannière à laquelle elles sont associées. Comme observée au niveau provincial, la bannière ou la chaîne constituait donc un interlocuteur privilégié pour l'implantation et la gestion d'un service d'administration de vaccins en pharmacie.

Par ailleurs, les pharmacies ouvertes plus de 90 heures étaient proportionnellement plus nombreuses à offrir le service d'administration de vaccins, tant dans la région que dans la province.

Une autre variable concernait indirectement l'accessibilité des services, puisqu'il s'agit du niveau d'urbanisation du secteur où est située la pharmacie, tel que rapporté par le pharmacien. Dans la région 03, il s'avère que les pharmacies situées en régions rurale et semi-urbaine étaient proportionnellement beaucoup moins nombreuses à offrir le service d'administration de vaccins. Dans l'étude provinciale, ce même contraste était observé entre d'une part, les pharmacies en région rurale (peu de services d'administration de vaccins) et d'autre part, celles en régions semi-urbaine et urbaine.

Finalement, les pharmacies ne sont pas uniquement des lieux pour effectuer la vente de médicaments, comme l'indiquent certains résultats. En effet, la présence d'un professionnel de la santé autre que le pharmacien, particulièrement une nutritionniste ou une technicienne en diététique, était notée dans plusieurs pharmacies. Cela permet de comprendre que la pharmacie est un lieu où plusieurs services de santé peuvent être offerts et que l'administration de vaccins pourrait aussi être un de ces services.

Forces et limites

Sur le plan méthodologique, cette étude comporte des points forts, mais également certaines limites. D'une part, les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire autoadministré auprès des pharmaciens propriétaires. À cette fin, toutes les pharmacies communautaires de la région 03 ont été contactées pour participer à l'étude et le seul biais d'échantillonnage qui puisse être identifié est dû à l'acceptation sur une base volontaire de la part du pharmacien à remplir le questionnaire. Toutefois, différentes procédures ont été prises, afin d'optimiser le taux de participation. D'une part, cette étude a reçu l'appui de l'Ordre des pharmaciens ainsi que de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, ce qui a probablement encouragé certains pharmaciens à répondre au questionnaire. Ces appuis étaient mentionnés dans la lettre accompagnant le questionnaire. Un encadré d'une demi-page a également été publié dans la revue *L'actualité pharmaceutique* présentant l'étude et invitant les pharmaciens propriétaires à y participer lorsqu'ils seraient contactés. Par ailleurs, une relance postale et une relance téléphonique, comme la méthodologie de Dillman³³ le préconise, ont été prises, afin d'optimiser le taux de participation et celui-ci s'élève à 69 %, ce qui est excellent. Par contre, les pharmaciens ayant rempli le questionnaire de façon anonyme, il n'est pas possible de savoir si ceux qui ont répondu se distinguent de ceux qui n'ont pas répondu.

La fréquence des services de vaccination (vente ou administration de vaccins) n'a pas été mesurée dans la présente étude. Ainsi, dans certaines pharmacies, un service d'administration de vaccins pouvait être offert seulement quelques jours par année durant la campagne de vaccination contre la grippe, par exemple, alors que le service pouvait être offert tous les jours dans d'autres pharmacies.

Certaines considérations concernant les tests statistiques réalisés en vue d'inférer les résultats de l'échantillon à la population des pharmaciens méritent d'être soulignées. Avec certaines analyses, les mêmes tendances se sont dégagées pour la région 03 que pour les analyses réalisées à l'échelle provinciale. Toutefois, ces associations qui étaient statistiquement significatives à l'échelle provinciale ne l'étaient pas pour la région 03. Cela pourrait s'expliquer par la taille d'échantillon beaucoup moins élevée pour les analyses pour la région 03 que pour les analyses provinciales.

Une première version du questionnaire a été testée auprès de sept pharmaciens dans le cadre d'un groupe de discussion. Cela a permis de s'assurer que les questions étaient claires et précises et de vérifier que les principaux aspects concernant la vaccination en pharmacie étaient inclus dans le questionnaire.

6. CONCLUSION

Le phénomène de l'administration de vaccins en pharmacie est relativement nouveau, mais en 2008 plusieurs pharmacies offraient déjà ce service. Dans un contexte où la demande de services en vaccination est actuellement en croissance, l'offre de services en pharmacie pourrait constituer une avenue intéressante dans la mesure où cette pratique serait bien soutenue. Par ailleurs, les pharmaciens communautaires étant des professionnels de la santé encore sous-utilisés²³, il est possible d'envisager, comme cela se fait actuellement aux États-Unis, que ceux-ci puissent directement administrer des vaccins si certains changements sur le plan législatif étaient apportés. Plusieurs pharmaciens ont manifesté leur intérêt en ce sens et il serait intéressant de connaître leurs connaissances, leurs croyances et leurs attitudes par rapport à la vaccination. Ces aspects ont déjà été décrits aux États-Unis⁴⁷ et ils gagneraient à être documentés dans le contexte canadien.

Les perceptions des autres professionnels de la santé et de la population générale sur l'implication des pharmaciens dans les différents types d'offre de services de vaccination mériteraient d'être décrites également. Par ailleurs, il serait intéressant de documenter l'enseignement dispensé sur le thème de la vaccination aux futurs pharmaciens dans les universités. Peu de pharmacies ont une entente de collaboration formelle ou informelle avec des établissements du réseau de la santé. Dans un tel contexte, il demeure essentiel que le réseau de la santé, particulièrement la DRSP et les CLSC, offre aux pharmaciens communautaires le soutien dont ils peuvent avoir besoin pour offrir des services de qualité en vaccination, dans la même mesure où le réseau le fait pour les CLSC et les cliniques médicales vaccinatrices.

Finalement, il faut souligner l'importance et la pertinence, pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et ses partenaires du réseau actuellement engagés dans le champ de la vaccination, de déterminer les grandes orientations du Programme de vaccination du Québec pour les prochaines années. Cela doit se faire notamment à l'égard de la qualité de l'acte vaccinal et des compétences requises par les vaccinés ainsi qu'à l'égard de l'accessibilité aux services de vaccination en parallèle avec l'utilisation optimale des ressources de l'ensemble du réseau de la santé. Cela pourrait se conclure par l'élaboration d'un document décrivant le Programme d'immunisation du Québec.

7. RECOMMANDATIONS

Au regard de la clientèle

- Encourager les pharmaciens à continuer de faire du *counseling* et de la promotion sur la vaccination.

Au regard de l'accessibilité aux services de vaccination

- Encourager les pharmacies où un service d'administration de vaccins est offert le soir et la fin de semaine.

Au regard des pratiques entourant la vente et l'administration des vaccins

- Encourager les pharmacies où un registre de vaccination complet existe, à compléter et envoyer les bordereaux de vaccination à leur direction régionale de santé publique (en attendant un futur registre de vaccination provincial).
- Éviter d'alourdir les tâches administratives reliées aux différents services de vaccination offerts en pharmacie (ex. éviter de devoir saisir les informations sur l'acte vaccinal à plus d'un endroit, lorsque ce sera possible).
- Encourager les pharmaciens qui vendent des vaccins ou qui offrent un service d'administration de vaccins à utiliser le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) comme source d'information sur les différents vaccins.
- Fournir aux pharmaciens l'information et le soutien requis pour que les recommandations nécessaires au maintien de la chaîne de froid soient appliquées.

Au regard des collaborations entre le réseau de la santé et les pharmacies

- Favoriser les ententes de collaboration entre les pharmacies et les établissements du réseau de la santé, particulièrement avec les CSSS, dans le cadre des réseaux locaux.
- Encourager les directions régionales de santé publique et les CSSS à offrir le soutien nécessaire aux pharmacies pour les appuyer dans l'offre de services en vaccination.

Au regard de la formation

- Encourager les facultés de pharmacie à offrir une formation complète sur l'immunisation dans leur programme régulier destiné aux futurs pharmaciens.
- Encourager la faculté de pharmacie, la DRSP et les CSSS de la région à offrir des sessions de formation sur l'immunisation aux infirmières travaillant en pharmacie et aux pharmaciens (par exemple, dans le cadre de sessions de formation continue leur étant destinées).

8. RÉFÉRENCES

- 1 COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL SUR L'IMMUNISATION. Guide canadien d'immunisation. 7e ed. Ottawa: Agence de la santé publique du Canada, 2006. 410 p.
- 2 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Programme national de santé publique 2003-2012, Québec, Direction de la communication du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2003, 133 p.
- 3 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Protocole d'immunisation du Québec: ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009, 447 p.
- 4 NATIONAL ADVISORY COMMITTEE ON IMMUNIZATION. « Statement on the recommended use of pentavalent human-bovine reassortant rotavirus vaccine. National Advisory Committee on Immunization », *Can Commun Dis Rep*, 2008;34(1):1-33.
- 5 NATIONAL ADVISORY COMMITTEE ON IMMUNIZATION. « Statement on human papillomavirus vaccine », *Can Commun Dis Rep*, 2007;33(DCC-2):1-32.
- 6 LANNON, C. et al. « What mothers say about why poor children fall behind on immunizations. A summary of focus groups in North Carolina », *Arch Pediatr Adolesc Med*, 1995;149(10):1070-5.
- 7 DORAN, T., MCCANN, R. « Obstacles to influenza immunization in primary care », *J Public Health Med*, 2001;23(4):329-34.
- 8 BEDFORD, D. et al. « The provision of influenza vaccine to patients over 65 years by general practitioners », *Ir Med J*, 1997;90(6):231-2.
- 9 TICKNER, S. et al. « Factors underlying suboptimal childhood immunisation », *Vaccine*, 2006;24(49-50):7030-6.
- 10 BOULIANNE, N. et al. Étude des occasions manquées de vaccination et des facteurs associés à une vaccination primaire incomplète chez les enfants de deux ans au Québec, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2000, 49 p.
- 11 BOBO, J.K. et al. « Risk factors for delayed immunization in a random sample of 1163 children from Oregon and Washington », *Pediatrics*, 1993;91(2):308-14.
- 12 WOOD, D. et al. « Factors related to immunization status among inner-city Latino and African-American preschoolers », *Pediatrics*, 1995;96(2 Pt 1):295-301.
- 13 BATES, A.S., WOLINSKY, F.D. « Personal, financial, and structural barriers to immunization in socioeconomically disadvantaged urban children », *Pediatrics*, 1998;101(4):591-6.
- 14 TANGUAY, F. et al. « Impact des organisations de services sur l'état vaccinal des enfants », *Can J Public Health*, 1997;88(6):401-4.
- 15 RUSSELL, M. L. et al. « Improving the public health physician partnership for influenza vaccination », *Can J Public Health*, 2005;96(2):155-8.

- 16 SZILAGYI, P.G. et al. « Physician practices and attitudes regarding adult immunizations », *Prev Med*, 2005;40(2):152-61.
- 17 GUAY, M. et al. Services de vaccination aux 0-2 ans - modes d'organisation dans les CLSC du Québec, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 19 p.
- 18 LYNAS, K. « BC pharmacists administer flu vaccines, with Alberta pharmacists to follow », *Can Pharm J*, 2010;143(1):12.
- 19 GRABENSTEIN, J.D. et al. « Attitudinal factors among adult prescription recipients associated with choice of where to be vaccinated », *J Clin Epidemiol*, 2002;55:279-84.
- 20 NDIAYE, S. M. et al. « The use of pharmacy immunization services in rural communities », *Public Health*, 2003;117(2):88-97.
- 21 ERNST, M. E. et al. « Patients' acceptance of traditional and nontraditional immunization providers », *J Am Pharm Assoc (Wash)*, 2001;41(1):53-9.
- 22 BLAKE, E. W. et al. « Perceptions of pharmacists as providers of immunizations for adult patients », *Pharmacotherapy*, 2003;23(2):248-54.
- 23 ROMANOW, R.J. Guidé par nos valeurs. L'avenir des soins de santé au Canada, Québec, Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, 2002, 427 p.
- 24 MINISTRE DE LA JUSTICE. Loi sur la pharmacie, [En ligne]. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_10/P10.htm (Page consultée le 27 juillet 2009).
- 25 KAMAL, K.S. et al. « Pharmacy and immunization services: pharmacists' participation and impact », *J Am Pharm Assoc*, 2003;43(4):470-82.
- 26 BEARDEN, D. T., HOLT, T. « Statewide impact of pharmacist-delivered adult influenza vaccinations », *Am J Prev Med*, 2005;29(5):450-2.
- 27 GRABENSTEIN, J. D. et al. « Effect of vaccination by community pharmacists among adult prescription recipients », *Med Care*, 2001;39(4):340-8.
- 28 HOGUE, M.D. et al. « Pharmacist involvement with immunizations: A decade of professional advancement », *Journal of the American Pharmacists Association*, 2006;46(2):168-82.
- 29 CORSTEN, E. et al. « Pharmacists as immunizers: Key determinants of pharmacists' willingness to immunize adults », *Oral presentation*, 2006;Canadian Centre for vaccinology, Dalhousie University.
- 30 ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA, A.P.C. « Gestion pratique des vaccins », *Revue des pharmaciens du Canada*, 2007;140(Suppl 2):23 p.
- 31 BOWLES, S.K. et al. « A pilot program of community pharmacy-based influenza immunization clinics », *Can Pharm J*, 2005;138:38 (abstract).
- 32 SAUVAGEAU, C., DUBÉ, E. « Les services de vaccination offerts à la population adulte dans la région de la Capitale-Nationale : La demande de la communauté », *Document de travail*, 2007.

- 33 DILLMAN, D. A. Mail and Internet surveys - The Tailored design method. 2nd edition ed. New York: John Wiley & Sons, 2000, 464 p.
- 34 DILLMAN, D. A. Mail and telephone surveys - The total desing method. A Wiley-Interscience publication ed. United States: John Wiley & Sons, 1978, 325 p.
- 35 SAUVAGEAU, C. et al. Les services de vaccination offerts à la population adulte dans la région de la Capitale-Nationale - État de situation et déterminants, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, 2008, 191 p.
- 36 SAS 9.2 pour Windows, SAS Institute Inc, Cary, NC, USA.
- 37 ASSEMBLÉE NATIONALE. Projet de loi no 90 - Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé. Éditeur officiel du Québec ed, 2002: 20 p.
- 38 USAMI, T. et al. « Impact of community pharmacists advocating immunization on influenza vaccination rates among the elderly », *Yakugaku Zasshi*, 2009;129(9):1063-8.
- 39 KUMMER, G. L., FOUSHEE, L. L. « Description of the characteristics of pharmacist-based immunization services in North Carolina: results of a pharmacist survey », *J Am Pharm Assoc*, 2008;48(6):744-51.
- 40 MADHAVAN, S. S. et al. « Pharmacists and immunizations: a national survey », *J Am Pharm Assoc (Wash)*, 2001;41(1):32-45.
- 41 GRABENSTEIN, J. D. et al. « People vaccinated by pharmacists: descriptive epidemiology », *J Am Pharm Assoc (Wash)*, 2001;41(1):46-52.
- 42 TASK FORCE ON COMMUNITY PREVENTIVE SERVICES. « Recommendations regarding interventions to improve vaccination coverage in children, adolescents, and adults », *Am J Prev Med*, 2000;18(1S):92-6.
- 43 ROUSSEAU, L. et al. « Existe-t-il des barrières organisationnelles à l'accessibilité à la vaccination contre l'influenza et le pneumocoque? », *Can J Public Health*, 2007;98(2):105-9.
- 44 ANONYMOUS. Health economics of Twinrix - An economic evaluation of three different hepatitis A and B vaccination strategies in Germany: a cost-effectiveness study explained. Oxfordshire, UK: The Medicine Group (Education), 1999, 20 p.
- 45 GUAY, M. et al. Évaluation de la couverture vaccinale des jeunes enfants de la Montérégie au regard des facteurs socioéconomiques et impact de l'ajout de nouveaux vaccins, Québec, 2005, 83 p.
- 46 PILISUK, T. et al. Vaccination delivery by chain pharmacies in California: Results of a 2007 survey. California Department of Public Health Immunization Branch, 2008: 14 p.
- 47 FREI, C. R. et al. « Vaccination adherence and perceptions among infectious diseases pharmacists », *Am J Health Syst Pharm*, 2008;65(16):1500-1.

ANNEXE 1 :
QUESTIONNAIRE

Instructions

- ♦ Ce questionnaire est adressé au pharmacien propriétaire de la pharmacie nommée sur la lettre ci-jointe. Il peut également être complété, en totalité ou en partie, par un autre pharmacien responsable de cette pharmacie.
- ♦ Ce questionnaire comporte trois sections et entre 10 et 15 minutes de votre temps seront nécessaires pour le compléter. La première section vise à mieux connaître les caractéristiques propres à votre pharmacie. La deuxième section porte sur la vente de vaccins dans votre pharmacie alors que la troisième section s'adresse seulement aux pharmacies qui offrent des services de vaccination à leurs patients par l'intermédiaire d'une infirmière vaccinatrice.
- ♦ **Même si vous ne vendez pas de vaccins à votre pharmacie, vos réponses sont importantes.** Nous vous demandons S.V.P. de compléter la première section du questionnaire (13 premières questions).
- ♦ Nous cherchons à dresser un portrait des services de vaccination offerts dans votre pharmacie située à l'adresse où ce questionnaire a été envoyé. Les réponses données doivent donc prendre en considération votre pratique ainsi que celle des autres pharmaciens de cette pharmacie, si possible.
- ♦ Toutes les informations contenues dans le questionnaire seront traitées de façon **anonyme**.

SECTION 1 POUR TOUS LES PHARMACIENS

Cette section vise à mieux connaître votre pharmacie et les services qui y sont offerts. S.V.P., répondez aux questions suivantes en prenant en considération votre pratique et celle de vos collègues pharmaciens dans cette pharmacie.

1.1. Quel est le nombre d'heures d'ouverture par semaine de votre pharmacie?

_____ heures/semaine

1.2 Dans quelle région administrative votre pharmacie est-elle située?

- | | | | |
|--|--------------------------|--|--------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | <input type="checkbox"/> | 10 Nord-du-Québec | <input type="checkbox"/> |
| 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean | <input type="checkbox"/> | 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | <input type="checkbox"/> |
| 03 Capitale-Nationale | <input type="checkbox"/> | 12 Chaudière-Appalaches | <input type="checkbox"/> |
| 04 Mauricie | <input type="checkbox"/> | 13 Laval | <input type="checkbox"/> |
| 05 Estrie | <input type="checkbox"/> | 14 Lanaudière | <input type="checkbox"/> |
| 06 Montréal | <input type="checkbox"/> | 15 Laurentides | <input type="checkbox"/> |
| 07 Outaouais | <input type="checkbox"/> | 16 Montréal | <input type="checkbox"/> |
| 08 Abitibi-Témiscamingue | <input type="checkbox"/> | 17 Centre-du-Québec | <input type="checkbox"/> |
| 09 Côte-Nord | <input type="checkbox"/> | | |

1.3 Votre pharmacie est :

- Une pharmacie indépendante
- Une pharmacie faisant partie d'une chaîne/bannière
- Autre, S.V.P. spécifiez : _____

1.4 Votre pharmacie est située :

Cochez la situation qui s'applique.

En région urbaine En région semi-urbaine En région rurale

1.5 En moyenne, quel est le nombre de prescriptions traitées chaque jour dans votre pharmacie?

- < 150
- 150 - ≤ 300
- > 300 - ≤ 450
- > 450 - ≤ 600
- > 600 - ≤ 750
- > 750

1.6 Y a-t-il une clinique médicale près (< 1 km) de votre pharmacie?

- Non
- Oui, S.V.P., indiquez la distance entre votre pharmacie et la clinique médicale située la plus près.

Il y a une clinique médicale dans le même bâtiment que la pharmacie <input type="checkbox"/>	Il y a une clinique médicale à moins de 500 m de la pharmacie, mais aucune dans le même bâtiment <input type="checkbox"/>	Il y a une clinique médicale à plus de 500 mètres, mais à moins de 1 km de la pharmacie <input type="checkbox"/>
--	---	--

1.7 Pour chacune des catégories d'emploi suivantes, indiquez le nombre total de personnes qui travaillent à votre pharmacie à temps complet ou qui y offrent des services de façon occasionnelle (par ex. : 1 jour/semaine).

	Temps complet (≥ 30 h/semaine)	Services occasionnels (< 30 h/semaine)
Pharmacien(s)/pharmacienne(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Infirmier(s)/infirmière(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Infirmier(s)/infirmière(s) auxiliaire(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nutritionniste(s)/diététicienne(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1.8 De façon générale, quelles sont les sources d'information sur la vaccination pour les pharmaciens de votre pharmacie?

Indiquez la fréquence d'utilisation pour chaque source d'information.

	JAMAIS	RAREMENT	SOUVENT	TOUJOURS
Monographies des vaccins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Congrès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentations ou visites de représentants de compagnies pharmaceutiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revue scientifiques (ex. <i>British Medical Journal, Lancet</i> , etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revue professionnelles (ex. <i>L'actualité pharmaceutique, Québec pharmacie</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professionnels de santé publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collègues de travail considérés experts en vaccination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) (en version papier ou électronique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Guide canadien d'immunisation (en version papier ou électronique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.9 Pour la vaccination, existe-t-il des politiques ou des ententes de collaboration entre votre pharmacie et certains établissements du réseau de la santé?

Répondez par oui ou non pour chacun des items.

	OUI	NON
1.9.1 Nous avons une entente formelle* de collaboration avec un CLSC, une clinique médicale ou une direction de santé publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.9.2 Nous avons une entente informelle** de collaboration avec un CLSC, une clinique médicale ou une direction de santé publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.9.3 Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Entente formelle : document écrit, procédures, contrat, prêts de locaux, etc.

** Entente informelle : référence de patient, téléphone pour obtenir de l'information, etc.

1.10 En ce qui concerne la vaccination, les services suivants sont-ils offerts dans votre pharmacie?

<i>Répondez par oui ou non pour chacun des items.</i>	OUI	NON
Vente de vaccins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promotion de la vaccination (affiches, dépliants, publicités, etc. sur la vaccination dans la pharmacie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Counseling sur la vaccination (recommandations et conseils sur la vaccination donnés par le pharmacien aux patients)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Services de vaccination offerts aux patients de la pharmacie par l'intermédiaire d'une infirmière vaccinatrice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.11 Quelles sont les principales difficultés reliées à la vaccination rencontrées dans votre pharmacie?

Cochez la case appropriée à la réalité de votre pharmacie pour chacune des difficultés suivantes.

	POUR NOTRE PHARMACIE				
	PAS DU TOUT importante	PEU importante	ASSEZ importante	TRÈS importante	Ne s'applique pas
1. Coût d'achat des vaccins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Coût des assurances pour la pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Perte des vaccins non utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Problèmes pour retourner les vaccins non utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Problèmes d'approvisionnement en vaccins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Problèmes de gestion de la chaîne de froid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Manque d'espace pour entreposer les vaccins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Manque d'information sur la vaccination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Manque de support des directions de santé publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Lourdeur des tâches administratives reliées à la vaccination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Manque de demande de la part des patients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.12 Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous offrir ces services de vaccination dans votre pharmacie?

Répondez par oui ou non pour chacun des items.

	OUI	NON
Au cours des 5 prochaines années, nous prévoyons vendre des vaccins à la pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au cours des 5 prochaines années, nous prévoyons faire la promotion de la vaccination à la pharmacie (affiches, dépliants, publicités, etc. sur la vaccination dans la pharmacie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au cours des 5 prochaines années, nous prévoyons faire du counseling sur la vaccination aux patients de la pharmacie (recommandations et conseils sur la vaccination donnés par le pharmacien)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au cours des 5 prochaines années, nous prévoyons offrir l'administration de vaccins aux patients de la pharmacie par l'intermédiaire d'une infirmière vaccinatrice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.13 Si des aspects législatifs changeaient et que les pharmaciens obtenaient l'autorisation d'administrer eux-mêmes des vaccins, seriez-vous intéressés à incorporer la vaccination dans les pratiques des pharmaciens de votre pharmacie?

Oui

Non

Si vous vendez des vaccins à votre pharmacie, passez à la section 2, à la page suivante.

*Si vous ne vendez pas de vaccin à votre pharmacie, le questionnaire est **terminé**.*

Merci de nous retourner le questionnaire le plus tôt possible dans l'enveloppe « préadressée » ci-jointe. Aucun timbre n'est requis. Si vous avez des commentaires, ou s'il y a des aspects reliés à la vaccination qui caractérisent votre pharmacie et qui n'ont pas été abordés dans ce questionnaire, inscrivez-les à la page 12.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

SECTION 2 POUR LES PHARMACIENS QUI VENDENT DES VACCINS

Cette section porte sur les vaccins qui sont vendus à la pharmacie.

2.1. Parmi les vaccins suivants, lesquels ont été vendus dans votre pharmacie au cours des 12 derniers mois?

Qualifiez la vente de vaccins de votre pharmacie en cochant les cases appropriées pour chacun des vaccins.

	VACCINS VENDUS	
	OUI	NON
1. Vaccins destinés aux nourrissons et enfants (ex. : Pentacel, Meningitec, Varivax, RotaTeq, Prevnar, Pediacel, RRO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Influenza (ex. : Vaxigrip, Fluviral)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Pneumocoque polysaccharidique (Pneumovax)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Hépatite A et/ou B (ex : Twinrix, Recombivax, Engerix, HAVRIX, VAQTA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Diphtérie et tétanos (D ₂ T ₅)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Coqueluche acellulaire (ex. : Adacel, Boostrix)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Autres vaccins destinés aux voyageurs (ex. : Dukoral, YF-VAX, JE-VAX, LYMERix, Typherix, Vivaxim, Vivotif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. VPH (Gardasil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.2. Dans votre pharmacie, quelles sont les proportions approximatives de vaccins qui ont été vendus à des patients sous prescription médicale et/ou à des infirmières pour usage professionnel au cours des 12 derniers mois?

Dans notre pharmacie, _____ % des vaccins sont vendus à des patients sous prescription médicale individuelle.

Dans notre pharmacie, _____ % des vaccins sont vendus à des infirmières pour usage professionnel.

Dans notre pharmacie, _____ % des vaccins sont vendus selon d'autres modalités (par ex. : ordonnance collective). SVP, précisez : _____

2.3. Est-ce que les situations suivantes s'appliquent à votre pharmacie (maintenant et/ou au cours des 12 derniers mois)?

<i>Répondez par oui ou non pour chacun des items.</i>	OUI	NON
Les vaccins sont entreposés dans un réfrigérateur à médicaments spécialisé et non dans un réfrigérateur domestique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le réfrigérateur servant à entreposer les vaccins est muni d'un thermomètre minima-maxima.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La température du réfrigérateur servant à entreposer les vaccins est vérifiée au moins deux fois par jour tous les jours.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de bris de la chaîne de froid, une procédure écrite est disponible à la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la glace (<i>icepack</i>) est <u>toujours</u> disponible à la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des glacières sont <u>toujours</u> disponibles à la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.4. Lorsque des vaccins sont vendus à votre pharmacie, quelles sont les mesures prises pour s'assurer du maintien de la chaîne de froid?

<i>Répondez par oui ou non pour chacun des items.</i>	OUI	NON
De l'information/des conseils sur le maintien de la chaîne de froid sont donnés par le pharmacien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les vaccins sont remis dans une glacière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les vaccins sont déposés directement sur de la glace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous offrez des services d'administration de vaccins à votre pharmacie par l'intermédiaire d'une infirmière, passez à la section 3, à la page suivante.

Si vous n'offrez pas de services d'administration de vaccins à votre pharmacie, le questionnaire est terminé.

Merci de nous retourner le questionnaire le plus tôt possible dans l'enveloppe « préadressée » ci-jointe. Aucun timbre n'est requis. Si vous avez des commentaires, ou s'il y a des aspects reliés à la vaccination qui caractérisent votre pharmacie et qui n'ont pas été abordés dans ce questionnaire, inscrivez-les à la page 12.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

SECTION 3 POUR LES PHARMACIENS QUI OFFRENT DES SERVICES DE VACCINATION DANS LEUR PHARMACIE

Cette section porte sur les vaccins qui ont été administrés à votre pharmacie par l'intermédiaire d'une infirmière vaccinatrice maintenant et/ou au cours des douze derniers mois. Il se peut que vous ne connaissiez pas certaines des réponses. Nous vous invitons à faire appel aux infirmières qui vaccinent à votre pharmacie, le cas échéant.

3.1 En quelle année avez-vous instauré un service d'administration de vaccins pour les patients de votre pharmacie? _____

3.2 Pour quelles raisons avez-vous instauré ce service?

Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

	OUI	NON
Demande des patients de la pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiative appuyée par notre bannière ou chaîne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiative appuyée par le réseau de la santé (CLSC, direction de santé publique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiative appuyée par le privé (ex. : compagnie pharmaceutique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.3 Est-il possible pour un patient de la pharmacie de recevoir un vaccin aux moments suivants?

	OUI	NON
Du lundi au vendredi, en soirée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le samedi et/ou le dimanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.4 Est-il possible pour un patient de la pharmacie de recevoir un vaccin sans avoir pris rendez-vous avec l'infirmière?

	OUI	NON	Ne sait pas
Pour la vaccination contre l'influenza	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour la vaccination avec d'autres vaccins (ex. : vaccins contre l'hépatite A et/ou B, vaccins destinés aux voyageurs, vaccins destinés aux nourrissons)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.5 Parmi les vaccins suivants, lesquels ont été administrés dans votre pharmacie au cours des 12 derniers mois?

Qualifiez l'administration de vaccins dans votre pharmacie en cochant les cases appropriées pour chacun des vaccins.

	VACCINS ADMINISTRÉS	
	OUI	NON
1. Vaccins destinés aux nourrissons et enfants (ex. : Pentacel, Meningitec, Varivax, RotaTeq, Prevnar, Pediacel, RRO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Influenza (ex. : Vaxigrip, Fluviral)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Pneumocoque polysaccharidique (Pneumovax)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Hépatite A et/ou B (ex. : Twinrix, Recombivax, Engerix, HAVRIX, VAQTA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Diphtérie et tétanos (D ₂ T ₅)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Coqueluche acellulaire (ex. : Adacel, Boostrix)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Autres vaccins destinés aux voyageurs (ex. : Dukoral, YF-VAX, JE-VAX, LYMERix, Typherix, Vivaxim, Vivotif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. VPH (Gardasil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.6 Est-il possible pour un patient de se faire administrer un vaccin à la pharmacie dans le cadre du programme de vaccination gratuite du MSSS?

<input type="checkbox"/> Oui, sans aucuns frais ni pour le vaccin ni pour l'administration pour le patient	Si oui, qui a signé l'entente concernant la gestion des produits immunisants avec la direction de santé publique de votre région?	<input type="checkbox"/> Une infirmière <input type="checkbox"/> Une agence d'infirmières <input type="checkbox"/> Un pharmacien <input type="checkbox"/> Un pharmacien et une infirmière <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Autre : _____
<input type="checkbox"/> Oui, mais le patient doit défrayer les coûts de l'administration		
<input type="checkbox"/> Non		
<input type="checkbox"/> Ne sait pas		

3.7 Dans votre pharmacie, de quelles façons les renseignements sur l'acte vaccinal (date, nom du vaccin, numéros de lot, quantité administrée, site d'injection, voie d'administration, etc.) sont-ils consignés?

Indiquez la fréquence appropriée pour chacune des méthodes.

	JAMAIS	RAREMENT	SOUVENT	TOUJOURS	NE SAIT PAS
Inscription dans les dossiers de la pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inscription dans les dossiers de l'infirmière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Note dans le carnet de vaccination du patient	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bordereaux de vaccination envoyés à la Direction de santé publique (DRSP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.8 Dans quel groupe d'âge est située la majeure partie des patients qui sont vaccinés à votre pharmacie?

Cochez une seule réponse.

Enfants ≤ 11 ans Adolescents (12 -17 ans) Adultes (18 à 64 ans) Adultes ≥ 65 ans

3.9 Quelles ont été les principales difficultés rencontrées en lien avec l'offre de services de vaccination aux patients de votre pharmacie?

Cochez la case appropriée à la réalité de votre pharmacie pour chacune des difficultés suivantes.

POUR NOTRE PHARMACIE					
	PAS DU TOUT importante	PEU importante	ASSEZ importante	TRÈS importante	Ne s'applique pas
1. Inquiétudes au niveau de la responsabilité légale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Manque de disponibilité d'une infirmière pour administrer les vaccins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Manque d'un lieu (local) pour administrer les vaccins à la pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Inquiétudes quant à la sécurité (effets secondaires) lors de l'administration de vaccins en pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Difficultés liées à la formation sur la vaccination des professionnels de la pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Difficultés liées à la gestion de la chaîne de froid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Manque de support du réseau de la santé (CLSC, DRSP et vaccinateurs)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Manque d'information des pharmaciens(nes) sur la vaccination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Difficultés liées à la gestion des rendez-vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Difficultés liées à la gestion des dossiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Critique des autres vaccinateurs, image professionnelle de la pharmacie, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le questionnaire est terminé.

Merci de nous retourner le questionnaire le plus tôt possible dans l'enveloppe « préadressée » ci-jointe. Aucun timbre n'est requis. Si vous avez des commentaires, ou s'il y a des aspects liés à la vaccination qui caractérisent votre pharmacie et qui n'ont pas été abordés dans ce questionnaire, inscrivez-les à la page suivante.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Y a-t-il des **aspects particuliers** reliés à la vaccination qui caractérisent votre pharmacie et qui n'ont pas été abordés dans ce questionnaire?

- ↳ *Si c'est le cas, veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour décrire ces aspects particuliers. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire que vous joindrez au questionnaire.*

ASPECTS PARTICULIERS ET COMMENTAIRES :

Vos commentaires seront lus et considérés avec beaucoup d'attention et d'intérêt.

Merci de nous retourner le questionnaire le plus tôt possible dans l'enveloppe « préadressée » ci-jointe. Aucun timbre n'est requis.

Pour toute question ou information, vous pouvez joindre :

M^{me} Josiane Rivard, technicienne de recherche

- ⇒ par téléphone
 - ⇒ Dans la région de Québec : (418) 666-7000, poste 387
 - ⇒ D'une autre région du Québec (sans frais) : 1-866-317-6606, poste 387
- ⇒ par télécopieur
 - ⇒ (418) 666-2776
- ⇒ par courriel à josiane.rivard@sss.gouv.qc.ca

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

ANNEXE 2 :

LETTRE D'INVITATION À PARTICIPER À L'ÉTUDE

Québec, le XX septembre 2008

«Text3»

«adresse_1»

«adresse_2»

«adresse_3»

«adresse_4»

Objet : Étude sur les vaccins en pharmacie

« Madame – Monsieur nom et prénom »,

Plusieurs nouveaux vaccins destinés tant aux nourrissons qu'aux adultes sont ou seront prochainement disponibles au Québec. Que ce soit en donnant de l'information aux patients, en vendant des vaccins ou en offrant des services de vaccination en pharmacie par l'intermédiaire d'une infirmière, les pharmaciens ont un rôle important à jouer pour faire la promotion de la vaccination et faciliter l'accès aux services. En tant que pharmacien, vous pouvez fournir un éclairage important sur les modalités actuelles et futures de l'organisation des services de vaccination au Québec.

Dans ce contexte, nous sollicitons votre collaboration dans le cadre d'une étude qui vise à décrire les différents services offerts en lien avec la vaccination dans les pharmacies du Québec. **Même si vous ne vendez pas de vaccins à votre pharmacie, votre opinion est importante.**

Ce projet de recherche a reçu l'appui de l'Ordre des Pharmaciens du Québec (OPQ). Il est réalisé par la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, l'Institut national de santé publique du Québec et la faculté de pharmacie de l'Université Laval. Il est soutenu financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et l'Institut national de santé publique du Québec. Le comité d'éthique du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) a approuvé cette étude.

À titre de pharmacien propriétaire, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire d'une durée de moins de 15 minutes et à le retourner par la poste dans l'enveloppe « préaffranchie » ci-jointe. Le questionnaire peut également être complété, en totalité ou en partie, par un autre pharmacien responsable de cette pharmacie. Pour préserver l'anonymat, postez la carte de réponse séparément du questionnaire. Pour toute question relative à ce projet, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Josiane Rivard au numéro sans frais 1-866-317-6606, poste 387.

Nous vous remercions chaleureusement de votre participation. Vos réponses sont essentielles, afin que les résultats soient valides et représentatifs de l'ensemble des pharmaciens propriétaires du Québec.



Chantal Sauvageau M.D., M.Sc., FRCP(C)

Chercheure responsable

Institut national de santé publique du Québec et

Agence de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

ANNEXE 3 :
GRILLE D'ENTREVUE

Grille d'entrevue

Les services de vaccination offerts dans les pharmacies du Québec

Pour tous les pharmaciens :

1. Quelle est la place de la prévention/promotion de la santé dans l'offre de services de votre pharmacie? Pouvez-vous me donner un exemple?
2. Offrez-vous des services de santé par une infirmière dans votre pharmacie?
Si oui :
 - Pour quelles raisons avez-vous instauré cette offre de services?
 - Quels sont les services offerts? Quel est le nombre d'heures par semaine où l'infirmière est disponible?
 - Selon vous, quel est le rôle du pharmacien vis-à-vis d'une infirmière qui travaille en pharmacie (supervision, collègue, partage des responsabilités)?
3. En ce qui concerne la vaccination, quels sont les services offerts dans votre pharmacie?
 - Les services suivants sont-ils offerts : vente de vaccins, *counseling* sur la vaccination, promotion de la vaccination, administration de vaccins par une infirmière?
 - Vous arrive-t-il régulièrement de vérifier le statut vaccinal de vos patients?
 - Recommandez-vous à vos patients de recevoir certains vaccins?
4. À quelle fréquence est-ce que les patients de votre pharmacie vous demandent des conseils ou vous posent des questions sur la vaccination et les vaccins?
5. Y a-t-il une clinique médicale à proximité? Cela a-t-il influencé l'offre de services de vaccination dans votre pharmacie?
6. Si des vaccins sont vendus à la pharmacie :
 - En moyenne, combien de vaccins sont vendus à votre pharmacie chaque mois?
 - Pouvez-vous me nommer les vaccins les plus fréquemment vendus?
 - Vendez-vous des vaccins à des infirmières pour usage professionnel? Si oui, pouvez-vous me décrire cette vente (fréquence, ententes particulières, modalités)?
 - Disposez-vous d'un réfrigérateur à médicaments dans votre pharmacie? Y-a-t-il un thermomètre minima-maxima? Combien de fois par jour la température est-elle vérifiée? Quelle est la procédure en cas de bris de chaîne de froid?

- Quelles sont les mesures prises dans votre pharmacie pour s'assurer du maintien de la chaîne de froid lors de la vente de vaccins à des patients? Lors de la vente de vaccins à des infirmières pour usage professionnel?
7. Comment voyez-vous votre rôle en tant que pharmacien par rapport à la vaccination?
 8. Quelles sont les principales difficultés liées à la vaccination qui sont rencontrées dans votre pharmacie?
 9. Quelles sont vos sources d'information sur la vaccination?
 10. Avez-vous reçu une formation particulière à ce sujet dans le cadre de votre cursus scolaire?
 11. Vous considérez-vous suffisamment informé sur la vaccination et les vaccins?
 12. Vous sentez-vous à l'aise pour répondre aux questions de vos patients par rapport à la vaccination et aux vaccins? Sur les effets secondaires? Sur les nouveaux vaccins?
 13. À l'avenir, comment envisagez-vous l'offre de services liés à la vaccination dans votre pharmacie?
 14. Si des aspects législatifs changeaient et que les pharmaciens obtenaient l'autorisation d'administrer eux-mêmes des vaccins, seriez-vous intéressé à intégrer la vaccination dans vos pratiques?
 - Pourquoi?
 - Croyez-vous que vous auriez besoin d'une formation additionnelle?

Pour les pharmaciens qui offrent des services de vaccination dans leur pharmacie :

1. Depuis combien de temps offrez-vous un service d'administration de vaccins aux patients de votre pharmacie?
2. Pour quelles raisons avez-vous instauré ce service? Lorsqu'applicable, quel a été le rôle de votre bannière dans l'instauration de ce service?
3. Décrivez-moi le fonctionnement de ce service.
 - Concrètement, comment cela se déroule-t-il lorsqu'un patient se présente à la pharmacie pour recevoir un vaccin?
 - Est-ce que les services de vaccination sont disponibles toute l'année ou seulement durant certaines périodes (ex. : vaccination contre l'influenza)?
 - Quel est l'horaire (jour, soir, fin de semaine)?

4. Est-il possible pour les patients de se faire administrer un vaccin à votre pharmacie dans le cadre du programme de vaccination gratuite du MSSS?
 - Y a-t-il des coûts liés à l'administration pour le patient?
 - Qui a signé l'entente concernant la gestion des produits immunisants avec la direction de santé publique?
5. Selon vous, quelles sont les principales difficultés liées à l'offre de services de vaccination en pharmacie par le biais d'une infirmière vaccinatrice?
 - Avez-vous rencontré des problèmes particuliers (par ex. : effets secondaires graves) depuis l'instauration de ce service dans votre pharmacie?
6. Selon vous, quels sont les avantages d'offrir de tels services, pour votre pharmacie?
7. En moyenne, combien de vaccins sont administrés à votre pharmacie par mois à des adultes? À des adolescents? À des enfants? À des personnes âgées?
8. Comment consignez-vous l'information sur les vaccins administrés aux patients de votre pharmacie?
 - Conservez-vous des informations sur les vaccins administrés à vos patients dans les dossiers de la pharmacie?
 - L'infirmière dispose-t-elle de ses propres dossiers pour les patients?

ANNEXE 4 :

**TRAITEMENT DES VALEURS MANQUANTES, DES « NON APPLICABLE » ET
DES « NE SAIT PAS » POUR LES QUESTIONS COMPOSÉES DE PLUSIEURS
SOUS-QUESTIONS**

Traitement des valeurs manquantes, des « non applicable » et des « ne sait pas » pour les questions composées de plusieurs sous-questions

Questions	Nombre de sous-questions	Questionnaires exclus des analyses		Questionnaires utilisés pour les analyses	
		n	Raison	n	Traitement des valeurs manquantes, « non applicable » et « ne sait pas »
<u>Section 1</u>					
1.7 Pour chacune des catégories d'emploi suivantes, indiquez le nombre total de personnes qui travaillent à votre pharmacie à temps complet ou qui y offrent des services de façon occasionnelle.	8	4	Valeurs manquantes pour le nombre de pharmaciens	115	Valeur manquante = 0
1.8 De façon générale, quelles sont les sources d'information sur la vaccination pour les pharmaciens de votre pharmacie?	12	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	119	Valeur manquante = jamais
1.9 Pour la vaccination, existe-t-il des politiques ou des ententes de collaboration entre votre pharmacie et certains établissements du réseau de la santé?	3	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	119	Valeur manquante = non
1.10 En ce qui concerne la vaccination, les services suivants sont-ils offerts dans votre pharmacie?	5	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	119	Valeur manquante = non
1.11 Quelles sont les principales difficultés reliées à la vaccination rencontrées dans votre pharmacie?	12	6	Valeurs manquantes et/ou « non applicable » à toutes les sous-questions	113	Valeur manquante et « non applicable » = pas du tout
1.12 Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous offrir ces services de vaccination dans votre pharmacie?	5	2	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	117	Valeur manquante = non

Traitement des valeurs manquantes, des « non applicable » et des « ne sait pas » pour les questions composées de plusieurs sous-questions (suite)

Questions	Nombre de sous-questions	Questionnaires exclus des analyses		Questionnaires utilisés pour les analyses	
		n	Raison	n	Traitement des valeurs manquantes, « non applicable » et « ne sait pas »
<u>Section 2</u>					
2.1 Parmi les vaccins suivants, lesquels ont été vendus dans votre pharmacie au cours des 12 derniers mois?	8	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	110	Valeur manquante = non
2.2 Dans votre pharmacie, quelles sont les proportions approximatives de vaccins qui ont été vendus à des patients sous prescription médicale et/ou des infirmières pour usage professionnel au cours des 12 derniers mois?	3	1	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	109	Voir annexe 5
2.4 Est-ce que les situations suivantes s'appliquent à votre pharmacie (maintenant et/ou au cours des 12 derniers mois)?	6	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	110	Valeur manquante = non
2.5 Lorsque des vaccins sont vendus dans votre pharmacie, quelles sont les mesures prises pour s'assurer du maintien de la chaîne de froid?	3	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	110	Valeur manquante = non, sauf pour la 3 ^e sous-question où valeur manquante = oui

Traitement des valeurs manquantes, des « non applicable » et des « ne sait pas » pour les questions composées de plusieurs sous-questions (suite)

Questions	Nombre de sous-questions	Questionnaires exclus des analyses		Questionnaires utilisés pour les analyses	
		n	Raison	n	Traitement des valeurs manquantes, « non applicable » et « ne sait pas »
<u>Section 3</u>					
3.2 Pour quelles raisons avez-vous instauré ce service?	5	0	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	19	Valeur manquante = non
3.5 Parmi les vaccins suivants, lesquels ont été administrés dans votre pharmacie au cours des 12 derniers mois?	8	1	Valeurs manquantes à toutes les sous-questions	18	Valeur manquante = non
3.7 Dans votre pharmacie, de quelles façons les renseignements sur l'acte vaccinal (date, nom du vaccin, numéros de lot, quantité administrée, site d'injection, voie d'administration, etc.) sont-ils consignés?	5	1	Valeurs manquantes et/ou « ne sait pas » à toutes les sous-questions	18	Valeur manquante et « ne sait pas » = jamais
3.9 Quelles ont été les principales difficultés rencontrées en lien avec l'offre de services de vaccination aux patients de votre pharmacie?	12	1	Valeurs manquantes et/ou « non applicable » à toutes les sous-questions	18	Valeur manquante et « non applicable » = pas du tout

**Agence de la santé
et des services
sociaux de la Capitale-
Nationale**

Québec 